

BEK B CBE

Les nouveaux fonds BCBE: symboles de notre force.
bcbe.ch/fonds



PUBLICITÉ

L'Impartial

Journal édité à La Chaux-de-Fonds depuis 1881

arc
PRESSE

MERCREDI 17 FÉVRIER 2016 | www.arcinfo.ch | N° 42244 | CHF 2.70 | J.A. - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Des ordures montagnonnes passées illégalement en France

DÉCHETS CLANDESTINS Pensant réaliser des économies sur l'achat des sacs poubelles officiels, des gens des Montagnes jettent leurs déchets ménagers en France voisine.

RÉPRESSION Douane et polices municipales du Val-de-Morteau surveillent de près ce trafic et infligent des amendes aux contrevenants.

RÉPROBATION L'Etat, ainsi que les communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, condamnent sans réserve les Neuchâtelois qui exportent leurs déchets outre-Doubs. **PAGE 7**

Un incendie ravage une maison du quartier historique



CHRISTIAN GALLEY

LE LOCLE Un terrible incendie a éclaté hier matin au Crêt-Vaillant, mobilisant d'importantes forces de secours. La tâche des pompiers s'est avérée particulièrement difficile en raison d'une alimentation d'eau insuffisante et du rapprochement des maisons. Aucun blessé n'est heureusement à déplorer. **PAGE 8**



CHRISTIAN GALLEY

HOCKEY SUR GLACE
Le HCC commence bien la série face à Ajoie

PAGE 23

COMMERCE
Les boucheries résistent à la concurrence

PAGE 5

JURA
Gros travaux nocturnes et vitesse réduite sur l'A16

PAGE 9

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



0° 4°

à 1000m



-2° 0°

SOMMAIRE

Cinéma **P. 14-16** Télévision **PAGE 29**
Feuilleton **PAGE 28** Carnet **P. 30-31**



KESTONE

POLITIQUE

Martin Landolt est-il allé trop loin dans la provocation?

Le détournement de la croix suisse en croix gammée par le président du Parti bourgeois-démocratique, Martin Landolt, a suscité de vives réactions. La démarche est jugée contre-productive par les adversaires de l'initiative sur le renvoi. **PAGE 17**



CHRISTIAN GALLEY

HANDBALL

La 1re ligue se rapproche pour La Chaux-de-Fonds

Bonifiée par l'arrivée de son trio hongrois – la gardienne Csilla Benedekne, l'attaquante Ildiko Som et l'entraîneur Zoltan Petö –, l'équipe du HBC La Chaux-de-Fonds devrait être promue en 1re ligue. Seul Yverdon fait aussi bien en Romandie. **PAGES 24 ET 25**



9 77 1421 087000 30007

2 FORUM

L'INVITÉ

PIERRE BÜHLER
THÉOLOGUE,
NEUCHÂTEL

Les arguments et la peur

Le 28 février prochain, nous aurons à voter sur l'initiative populaire «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels», dite «de mise en œuvre», lancée et soutenue par l'UDC à coup de millions. Faut-il une fois encore aborder ce sujet? Il y a eu de nombreux débats, et tous les arguments visant à montrer le caractère dangereux de cette initiative sont sur la table. On peut aussi les lire dans la brochure distribuée aux citoyennes et citoyens. Sur ce plan, je n'ai rien à ajouter.

Et pourtant, il n'est pas garanti que cela conduise à refuser l'initiative le 28 février. C'est comme si les arguments ne suffisaient pas, comme s'ils ne touchaient pas au point décisif. On peut à juste titre considérer qu'un choix politique relève de la raison et que donc des arguments mûrement réfléchis doivent pouvoir emporter la décision. Mais ce serait oublier qu'il y a toujours aussi un enjeu de sentiment. Le point décisif est un point sensible, tout particulièrement dans la question des étrangers, et d'autant plus celle des étrangers criminels. L'UDC le sait, et elle sait tirer sur cette corde sensible.

Les étrangers criminels, cela suscite un sentiment d'insécurité, et c'est exactement ce sentiment d'insécurité qu'alimente la propagande de l'UDC. Et tant pis s'il faut matraquer le oui sans répit, tant pis s'il faut ressortir les dessins d'inspi-

ration raciste avec les petits moutons noirs, tant pis s'il faut fausser les statistiques, tant pis s'il faut exploiter politiquement des événements tragiques! Tous les moyens sont bons.

Le vote du 28 février sera malheureusement, pour une large part, un vote de la peur. Or, la sagesse populaire ne cesse de le répéter: la peur est mauvaise conseillère. Mais que peut-on faire contre la peur? Qui a peur n'a pas d'oreilles pour écouter des arguments. Y a-t-il un remède contre la peur?

Je ne vois guère qu'une réponse: un appel à la confiance. «N'ayez pas peur!», disait Jésus aux disciples dans la barque prise dans la tempête.

Quel paradoxe dans la stratégie de l'UDC! Ce parti veut devenir de plus en plus fort, il brigue des postes de pouvoir, il veut gouverner, tenir les rênes du pays, et il veut pour cela gagner la confiance du peuple. Mais il le fait en semant dans ce peuple un esprit de méfiance généralisée à l'égard des autorités, des lois, du droit, en les discréditant et en les soup-

onnant systématiquement, se présentant ainsi comme la seule possibilité de rassurer les apeurés!

Et si nous faisons juste un peu plus confiance? Les règles de droit existent, il y a déjà des lois qui s'appliquent aux étrangers criminels, comme d'ailleurs aux Suisses criminels, il y a des juges qui font leur travail avec discernement et sérieux, il y a des parlements qui réfléchissent à la meilleure manière de protéger les droits fondamentaux de tout être humain.

Un peu plus de confiance, c'est peu, c'est humble. Mais cela permet de prendre distance à l'égard de la peur, pour réfléchir un moment. Lorsqu'on a demandé au philosophe allemand Kant de dire ce qu'est l'esprit des Lumières, il a répondu par la formule latine «Sapere aude»: aie le courage de savoir, de penser par toi-même, de te faire une opinion réfléchie.

Conçue dans ce sens, la votation du 28 février ne serait plus un acte de peur, mais un acte de courage. ●

La sagesse populaire ne cesse de le répéter: la peur est mauvaise conseillère. Mais que peut-on faire contre la peur? Qui a peur n'a pas d'oreilles pour écouter des arguments.

INITIATIVE UDC
«Le pouvoir au peuple!»

C'est ce que signifie le mot démocratie. Contre le pouvoir des tyrans, contre celui de quelques oligarques, riches et puissants, il appartient au peuple de décider de son présent et de son avenir. Ce qu'on oublie un peu facilement, c'est qu'entre la naissance de la notion de démocratie et sa mise en œuvre, il en a fallu, du travail, des tâtonnements et du temps. Comment le peuple peut-il exercer son pouvoir? La Suisse a trouvé son modèle. Le modèle, celui qui résiste à toutes les épreuves, à toutes les tentatives de faire main basse sur le pouvoir, s'est avéré être celui de la séparation des pouvoirs. (...) Et nous avons aujourd'hui encore l'avantage, en Suisse, de vivre dans un pays qui fonctionne, une démocratie qui fait ses preuves. Mais une démocratie fragilisée. Car aujourd'hui, sous couvert de slogans comme «C'est au peuple de décider», on s'attaque au pouvoir judiciaire. On veut museler les juges. Ils n'auront plus le droit d'exercer leur esprit critique, plus le droit d'apprécier chaque situation, plus le droit d'exercer leur métier en toute indépendance.

L'initiative «Pour le renvoi effectif des criminels étrangers» veut transformer les juges en robots sourds et aveugles: on presse un bouton et ils s'exécutent. C'est ce que signifie le «renvoi automatique de criminels étrangers», sans que plus personne n'ait le droit de voir de plus près de quel crime il s'agit. (...) Peuple souverain, réveille-toi! Tu as le pouvoir de dire non et de défendre tes acquis démocratiques. Avant que les malins de tout poil ne t'en-

LE CLIN D'ŒIL



SPLendeur «Paysage monochrome à la Vue-des-Alpes».

PHOTO ENVOYÉE PAR MONIQUE BOCCARD, DE CERNIER

traînent à vider de sa substance la démocratie, qui ne sera alors plus qu'une coquille vide. Vidée par ta crédulité, qui la livre progressivement à de nouveaux oligarques, riches et rusés. Et là, le jour où tu te réveilleras avec aux lèvres un «je ne savais pas», il n'y aura plus personne pour prendre ta défense.

Thérèse Marthaler (Corcelles)

INITIATIVE UDC (BIS)
«Cherchez l'erreur!»

Le 28 février prochain, le peuple suisse se prononcera sur la mise en œuvre UDC concernant le renvoi des criminels étrangers. Les initiants prétendent que cette mise en œuvre est tardive bien que le délai fixé par la Constitution fédérale (197al.2 ch.8) ait été respecté par le parlement.

Cette nouvelle initiative du parti agrarien pourrait déboucher sur des cas de figure très choquants. «Le jeune qui, à 18 ans, avec son permis d'élève conducteur, a effectué un trajet sans être accompagné (95LCR), puis qui, 4 ans après, exerce un travail au noir car il ne veut pas dépendre de l'aide sociale (115LEtr), serait automatiquement renvoyé sans pouvoir d'appréciation du juge.» Il n'est absolument pas tenu compte du fait que cet homme ait 2 enfants scolarisés en Suisse.

En revanche, celui qui commet des actes d'ordre sexuel avec des enfants, qui prépare une bombe, ou qui appartient au groupe Etat islamique, n'est pas renvoyé d'office. Cherchez l'erreur! Tous seront renvoyés avec le projet du parlement qui entrera très vite en vigueur en cas de «non». Non: Pour le respect du principe de proportionnalité; du principe de la séparation

des pouvoirs; des droits de l'homme.

Daniel Vallon (Grandson)

MOBILITÉ 2030
Un message fallacieux

Le message des conseillers d'Etat Laurent Kurth et Laurent Favre, liant le projet Mobilité 2030 à un oui au 2e tunnel au Gothard est fallacieux. Ils invoquent la solidarité avec le Tessin, une région «qui se sent régulièrement isolée». Un deuxième tube au Gothard ne fait pourtant pas du tout l'unanimité au Tessin: nombreux sont les Tessinois et Tessinois qui ne sont pas en faveur d'une construction d'un deuxième tube, craignant une augmentation du trafic dans le Mendrisiotto, déjà fortement encombré. Rappelons que le

Tessin a accepté l'Initiative des Alpes en 1994 prévoyant que la capacité routière des régions alpines ne doit pas être augmentée. Rebelote en 2004, le Tessin refuse le contre-projet à l'initiative Avanti prévoyant le percement d'un 2e tunnel au Gothard. La solidarité avec le Tessin demande qu'on diminue le transit des camions qui étouffent les vallées alpines. La situation de la pollution au sud du Tessin est en effet catastrophique. Les taux de particules fines dépassent systématiquement les limites suisses et les conséquences sur la santé sont bien documentées. Pour cela, il faut voter non au 2e tunnel. Cela permettra également de rentabiliser les nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA) en mettant les camions sur le rail.

Céline Barrelet Perret
(Cormondèche)DENRÉES ALIMENTAIRES
Une initiative qui se trompe de cible

Il faut rejeter cette initiative. Pourquoi? Ces mots écrits sous la plume d'une paysanne, cela doit vous laisser perplexes! Si, sur le fond l'initiative est compréhensible et touche notre sensibilité, son application en sera tout autre. Une fois de plus, on se trompe de cible et il y en a eu ces dernières années, p.ex. l'aménagement du territoire. Chaque fois les lois et ordonnances qui en découlent ne se retrouvent pas dans ce que le peuple a voté! Par contre une bureaucratie lourde et sans contrepartie nous est imposée. Ce n'est pas en acceptant cette initiative que cela nourrira les peuples des contrées proches ou lointaines. Comment y remédier? Il faut trouver des solutions sur le terrain (DDC). Quel pouvoir avons-nous? Intervenir lors des rencontres avec les chefs d'Etat et personnages politiques (DFAE, APF) de ces pays qui accumulent des fortunes et laissent leurs peuples dans une pauvreté scandaleuse. Accueillant, ces jours, un jeune homme d'un pays d'Afrique, celui-ci me l'a encore confirmé: l'argent accumulé dans les coffres de son ancien président pourrait servir à nourrir plus de 70% des hommes, femmes et enfants qui sont sous-alimentés dans son pays... La Suisse a déjà commencé à poser certains garde-fous à la spéculation, avec sa loi sur les infrastructures des marchés financiers adoptée l'été dernier. Qu'est-ce que l'application de cette initiative «au niveau suisse» va faire changer dans le monde? Rien... Et les différents ministres et chefs d'Etat n'attendent sûrement pas de nouveaux règlements venant de Suisse. Des contraintes supplémentaires pour l'économie de notre pays, ça, c'est sûr! Merci de ne pas accepter cette initiative!

Laurence Cretegy
(Bussy-Chardonney)

INFO

CANTON DE NEUCHÂTEL Une enquête a été menée auprès des jeunes diplômés.

Tu as fait quoi, toi, après ton CFC?

PASCAL HOFER

Non seulement la formation professionnelle, dans le canton de Neuchâtel, est adaptée aux exigences du marché du travail, mais elle permet aux détenteurs d'un CFC d'exercer rapidement une activité professionnelle, ou alors de poursuivre leur formation. C'est le cas pour les formations suivies dans une école professionnelle à plein temps, mais la voie duale (en entreprise et en école) donne des résultats encore plus probants. La dualisation des formations doit donc être poursuivie.

Voici, en résumé, les conclusions auxquelles parvient le Conseil d'Etat à l'issue d'une très vaste enquête menée auprès de personnes qui ont obtenu un CFC (Certificat fédéral de capacité) ou une AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle), enquête menée un an ou trois ans après l'obtention de leur diplôme. Près de 1200 personnes ont rempli le questionnaire qui leur avait été adressé (lire ci-dessous).

Un gros bémol: selon le gouvernement, il faut envisager «une profonde restructuration du dispositif de formation dans le domaine informatique – multimédia», pour lequel l'enquête a débouché sur des «résultats insatisfaisants». Le domaine économie – administration pose lui aussi des problèmes.

TROIS CATÉGORIES

L'enquête montre qu'après l'obtention de leur titre, 59,5% des diplômés qui ont répondu au questionnaire sont insérés dans le monde professionnel, tandis que 26% ont poursuivi leur formation. Total: 85,5%.

Les autres diplômés sont soit à la recherche d'un emploi, soit se trouvent dans une situation transitoire (service militaire, séjour linguistique, etc.), soit encore ont renoncé à exercer une activité professionnelle.

«PAS SI FACILE»

Mais les résultats montrent aussi que 9,4% des personnes interrogées sont à la recherche d'un emploi (avec ou sans inscription à l'assurance chômage). Et que plus d'un quart des jeunes diplômés ont connu le chômage depuis l'obtention de leur titre.

Le temps nécessaire pour s'insérer dans le marché du travail s'élève en moyenne à deux mois, voire à plus de six mois pour 12,6% des diplômés. Ces derniers, de manière générale, ont le sentiment que la recherche d'un premier emploi «n'est pas aussi facile que cela».

Les deux obstacles les plus fréquemment rencontrés: le manque d'expérience professionnelle et la difficulté à trouver des offres d'emploi dans son domaine de formation.

Les formations duales permettent de s'insérer deux fois plus rapidement dans le marché du travail que les formations en école à plein temps: 1,6 mois de recherche d'emploi en moyenne, contre 3,5 mois. Les diplômés en école à plein temps sont également plus nombreux à avoir connu le chômage.

GRANDES DIFFÉRENCES

En termes d'insertion, il existe de grandes différences entre les domaines professionnels. Ainsi, au moment de l'enquête, 3,9% seulement des titulaires d'un titre dans le domaine social étaient à la recherche d'un emploi, contre 16,4% pour le domaine informatique – multimédia. Ou encore: le temps nécessaire pour s'insérer dans le marché du travail est de moins d'un mois et demi pour les domaines bâtiment – construction, vente – achat et agriculture, mais de plus de trois mois pour les domaines économie – administration, informatique – multimédia et alimentation – économie familiale.

Enfin, en termes de sentiment ressenti lors de la recherche du premier emploi, les domaines informatique – multimédia et économie – administration sont les plus «difficiles», par opposition aux domaines où les personnes ont choisi l'adjectif «facile».

LE MÊME MÉTIER

Les diplômés trouvent-ils un débouché correspondant à leur formation? Oui, si l'on en juge à ces deux chiffres: 73,1% des jeunes ont trouvé un emploi dans leur métier et 14,4% dans un métier proche. Seul un diplômé sur huit, donc, occupe un poste ne correspondant pas à sa formation. Avec là aussi une différence selon le style de formation: la proportion de diplômés des écoles à plein temps exerçant un autre métier s'élève à 28,9%, contre 10,3% seulement pour ceux qui ont été formés dans une entreprise. Autrement dit, la réorientation est trois fois moins importante après une formation duale.

Dans certains domaines, la formation mène directement à un emploi spécifique: 93,1% des personnes formées dans le domaine social travaillent dans leur branche. Pour les métiers de l'informatique et du multimédia, ils sont 40% à travailler dans un autre domaine.

ÉVALUATION

Avec une note moyenne de 4,8 sur un maximum de 6, «le degré de satisfaction quant à la formation est bon», lit-on dans le rapport du Conseil d'Etat. Ce qui est confirmé par les 83% de jeunes diplômés qui recommanderaient à un ami la formation suivie.

Là encore, c'est la formation duale qui engendre la plus grande satisfaction. Et là encore, les appréciations varient en fonction du domaine, avec par exemple un taux de recommandation de 55,4% seulement dans le domaine informatique – multimédia. ◉



Une jeune femme au Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien, à La-Chaux-de-Fonds. LUCAS VUITEL

SUR LA BASE DE 1180 QUESTIONNAIRES

MOTION L'enquête qui a été menée, ainsi que le rapport du Conseil d'Etat, font suite à une motion du groupe socialiste au Grand Conseil intitulée «CFC en poche, et ensuite?». Elle demandait au gouvernement de réaliser une enquête auprès des diplômés un an, respectivement trois ans, après l'obtention de leur titre.

RÉPONSES L'enquête a été réalisée par une société spécialisée auprès de toutes les personnes qui ont obtenu leur titre en 2012 ou en 2014 (y compris dans les écoles professionnelles hors canton). Les questionnaires ont été envoyés en août 2015 à 2740 personnes. Le taux de réponse est élevé, puisqu'il se monte à environ 43%, soit 1180 personnes.

MÉTIER Sur 143 métiers exercés, au total, dans la population neuchâteloise, 111 sont représentés dans l'enquête. «Les métiers restants concernent un nombre extrêmement restreint de diplômés.»

DOMAINES Les métiers ont été répartis en 18 domaines professionnels: agriculture, alimentation – économie familiale, arts appliqués – arts – musique, bâtiment – construction, biologie – chimie – physique, bois – papier – cuir, économie – administration, environnement – nature, hôtellerie – restauration, industrie graphique, informatique – multimédia, mécanique – horlogerie – métallurgie, médias – communication, santé, social, textile – habillement, transports – logistique – véhicules, enfin vente – achat.

DUAL L'apprentissage en mode dual (en entreprise et en école) a poursuivi sa hausse en 2015 avec 67% de jeunes optant pour cette formation. Mais l'objectif du Conseil d'Etat, soit faire passer le taux de 57% en 2008 à 80% en 2017, afin de rejoindre la moyenne suisse et diminuer la formation en école à plein temps, ne sera sans doute pas atteint. ◉

NOS QUESTIONS À...



MONIKA MAIRE-HEFTI
CONSEILLÈRE
D'ÉTAT, CHEFFE
DU DÉPARTEMENT
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FAMILLE

«Notre canton fait globalement du bon travail»

Quel bilan général faites-vous à l'issue de cette enquête?

Je dirais qu'il est doublement positif. D'une part, les chiffres montrent que notre canton fait globalement du bon travail dans le domaine de la formation professionnelle – comme c'est d'ailleurs le cas en général en Suisse. J'en veux pour preuve le taux très élevé des personnes interrogées qui recommanderaient leur formation à un ami. D'autre part, cette enquête est positive en ce sens qu'elle nous permettra de peaufiner tout ce qui a trait à l'orientation des élèves, et surtout, elle met en lumière les domaines dans lesquels nous devons nous améliorer.

Le principal domaine montré du doigt, c'est celui de l'informatique et du multimédia. Comment cela s'explique-t-il, alors qu'il s'agit d'un domaine essentiel?

Oui, c'est inquiétant. Mais c'est aussi révélateur de l'évolution extrêmement rapide dans ce domaine. Les compétences requises sont toujours plus pointues, si bien que le seul CFC permet de plus en plus difficilement de s'insérer dans le marché du travail.

Le canton de Neuchâtel aurait-il raté le coche?

Non, je ne pense pas. Je crois que c'est une problématique que connaissent tous les cantons. La réflexion que nous allons mener dans ce domaine se fera d'ailleurs dans le cadre de l'espace Beju-ne (réd: Berne, Jura et Neuchâtel). Et c'est sans doute dans ce cadre aussi que des solutions seront trouvées. A priori, on s'achemine vers l'arrêt du CFC, au profit de la maturité professionnelle,

l'objectif étant ensuite d'entrer dans une Ecole supérieure ou une Haute Ecole spécialisée.

Le domaine économie – administration est également à la peine...

Effectivement, mais pour de tout autres raisons. Le principal problème, ici, réside dans le fait que de nombreux jeunes choisissent cette voie – celle d'employé de commerce en particulier –, et qu'ils le font par défaut: ils ne savent pas quoi faire d'autre, ou ils n'ont pas trouvé de place d'apprentissage dans un autre domaine, ou ils connaissent quelqu'un qui a déjà suivi cette formation, etc. Résultat: trop de jeunes sont formés, raison pour laquelle, pour chaque place mise au concours, il y a des centaines de postulants.

Que faire?

Nous devons intensifier les efforts en tous genres que nous menons pour faire connaître la diversité des métiers et leurs débouchés respectifs. Les garçons font leur choix parmi une vingtaine de métiers seulement, les filles parmi une dizaine! Dans cette optique, nous espérons que l'introduction à venir, en 11e année Harmos, d'une discipline professionnelle à option, permettra d'ouvrir de nouveaux horizons aux élèves. Mais l'Etat de Neuchâtel ne peut pas et ne doit pas agir seul. Il appartient également aux entreprises, en partenariat avec l'Etat, de «vendre» leurs métiers, d'engager des apprentis ou encore de prendre toutes les initiatives permettant de développer la formation duale. ◉



District de La Chaux-de-Fonds

AcoustiCentre
 Spécialiste des aides auditives depuis 1949
 Rue du Marché 8a
 2302 La Chaux-de-Fonds
 032 968 85 05
TEST AUDITIF GRATUIT

Tribal-Tattoo
 body art
 Tatouage et Piercing
 Nombreuses nouveautés
 Happy Hour
 nouveaux bijoux
 tatouage temporaire
 nouveaux dessins
 plus d'info sur le site
www.tribal-tattoo.ch
 Rue Fritz-Courvoisier 8
 La Chaux-de-Fonds
 079 242 38 65

EN VACANCES?

FAITES SUIVRE VOTRE JOURNAL!

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:

- par internet: www.arcinfo.ch rubrique «Services abonnés»
- par courrier: SNP, Société Neuchâteloise de Presse SA; Service clientèle; Rue Pierre-à-Mazel 39; Case postale 2216; 2001 Neuchâtel

Nous n'effectuons pas de changement d'adresse ou d'interruption pour une période inférieure à 4 jours.

L'Impartial Adresse de vacances

LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

ADRESSE ACTUELLE:

Nom: _____ Prénom: _____

Rue et No: _____

NPA/Localité: _____

No d'abonné: _____

ADRESSE DE VACANCES:

Nom: _____ Prénom: _____

Hôtel/Location/Chez: _____

Du: _____ au (inclus): _____

Rue et No: _____

NPA/Localité: _____

Pays: _____ Province: _____

No de dossier (pour les clients Croisitour Voyages): _____

INTERRUPTION MOMENTANÉE:

Du: _____ au (inclus): _____

Lieu, date et signature:

Les suspensions d'abonnement dès 10 jours prolongent l'abonnement

A découper et à retourner à: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA; Service clientèle; Rue de la Pierre-à-Mazel 39; Case postale 2216; 2001 Neuchâtel

Croisitour offre à ses clients L'Impartial ou L'Express sur leur lieu de vacances... évidemment ça donne le sourire!

La Chaux-de-Fonds 032 910 55 66 • Neuchâtel 032 723 20 40 • Le Locle 032 931 53 31 • St-Imier 032 32 941 45 43



www.arcinfo.ch

L'Impartial
 LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

COMMERCE Un reportage sur la fermeture sans repreneur de la dernière boucherie de Delémont fait réagir la Fondation rurale interjurassienne, qui l'a trouvé un poil pessimiste.

La boucherie souffre mais ne meurt pas

CONTEXTE

Les boucheries indépendantes vont-elles disparaître, mangée par la concurrence des grandes surfaces et le tourisme d'achat? Que nenni, estime la Fondation rurale interjurassienne réagissant à un reportage alarmiste diffusé dimanche soir dans le «19:30» de la RTS.

LÉO BYSAETH

«Il m'a énervé ce reportage!» Conseiller filière alimentaire & espace rural auprès de la Fédération rurale interjurassienne (FRI), Olivier Boillat fait allusion au reportage diffusé dimanche dernier dans le journal télévisé de la RTS, intitulé «Le blues des bouchers». Le thème? La prochaine disparition de la dernière boucherie indépendante de Delémont. Le ton? La fin prochaine des boucheries, tuées par les grandes surfaces et le tourisme d'achat.

C'est peu dire qu'Olivier Boillat ne partage pas ce pessimisme. Du coup, pour la FRI, il a envoyé aux médias un communiqué prenant le contre-pied de la thèse sous-jacente au reportage télévisé.

«La RTS prend prétexte de la vente du bâtiment et de la non-reprise de cette boucherie pour expliquer que 'tout fout le camp'. Or, estime le conseiller de la FRI, rien n'est plus réducteur. Il ne nie pas que le monde de la boucherie «ne va pas bien». Mais de là à dire que, bientôt, le consommateur n'aura plus pour se fournir que les rayons des grandes surfaces, il y a un abîme.

Qualité et proximité

Car, si la boucherie traditionnelle est effectivement condamnée à terme «si elle se contente de faire la même chose que les grandes surfaces», elle a de beaux jours devant elle si elle joue la carte de la qualité et de la proximité.

Les Jurassiens – à part ceux de la vallée de Delémont – ont encore un grand choix (lire ci-dessous) de boucheries à leur service. Certes, le marché est dur, mais «pleurnicher sur cette réalité n'amène pas de solution».



L'abattoir régional des Ponts-de-Martel: une façon de rester concurrentielles pour les boucheries régionales. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

«Un boucher qui sait se débrouiller et propose de la belle marchandise s'en sort.»

ALEXANDRE LÉGER PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES BOUCHERS NEUCHÂTELOIS

En revanche, y répondre en changeant les modèles de vente permet d'aller à la rencontre des exigences du consommateur, tant qualitatives que financières.

D'autres modèles existent

Et ce malgré «les lois les plus sévères du monde» sur l'élevage et les règlements draconiens sur l'hygiène. «On peut déplorer ces lois et ces règlements, mais on peut aussi en être fier.» Car, à côté du consommateur «qui ne voit que la bonne affaire qu'il fait en achetant une viande non identifiée et passera sa vie à manger du poulet hongrois», beaucoup d'autres

exigent de savoir d'où vient le morceau qu'ils cuisineront.

De ce point de vue-là, le marché de la viande locale, où le terroir et la garantie de provenance jouent le premier rôle, est même concurrentiel.

Ainsi, dans le Jura et le Jura bernois, sont actives 15 boucheries «Nous travaillons avec les produits de notre région». L'amateur de viande locale peut aussi se servir dans les magasins de proximité «Partenaires Terroir», ou au Mini-marché ou Manor de Delémont.

Plus original, Olivier Boillat signale le succès des abonnements viande. Même s'il s'agit

d'un marché de niche, les montants en jeu sont loin d'être négligeables. Le site Lessaveurs.ch vend pour 200 000 fr. de viande par an. Ce système de livraison à domicile a déjà séduit 700 personnes. La clé du succès: un approvisionnement régulier où les portions sont bien calculées et les qualités bien réparties. Le plus étonnant: grâce à la suppression d'intermédiaires, ce système permet d'offrir un panier de viande mixte pour 32 francs. En grande surface – hors action ou label – une étude marketing a montré que le même assortiment revient entre 34 et 36 fr. indique Olivier Boillat.

Concurrence, certes

Conclusion: «Le marché est concurrentiel et en évolution, mais pas en perte. Les Suisses veulent manger de la viande, mais pas n'importe laquelle. Aux bouchers de s'affirmer et de montrer en quoi ils sont différents.»

Le regroupement des forces

dans l'abattage fait aussi partie de l'équation qui permet de faire face à la concurrence de la France et des grandes surfaces. «Pour moi, le modèle, c'est l'abattoir régional des Ponts-de-Martel», lance le Jurassien. La structure, ultramoderne, est au service des bouchers indépendants. Un chemin pas encore trouvé dans le Jura où plus de 20 abattoirs sont en fonction.

Président cantonal des bouchers neuchâtelois, Alexandre Léger confirme sur ce point: «Fédérer les forces était la seule solution.» Une mutation imposée par l'exigence de respect des normes et les investissements à consentir.

Alexandre Léger, qui œuvre à Saint-Blaise où il a repris le commerce paternel, continue à croire à un avenir pour ce «très beau métier». Car «un boucher qui sait se débrouiller et propose de la belle marchandise s'en sort».

Trois quarts en moins en 50 ans

Il n'empêche. La disparition des boucheries semble inexorable. «Rien qu'à Saint-Blaise, il y a 50 ans, il y avait cinq abattoirs, deux charcuteries et trois boucheries et la société comptait une centaine de membres.» Dans le canton de Neuchâtel, à l'heure actuelle, 27 bouchers sont membres de l'association, qui regroupe l'immense majorité des professionnels actifs. Et, sur le plan suisse, «on estime qu'une boucherie ferme chaque semaine en Suisse», déplore le président neuchâtelois.

La principale difficulté, c'est la relève. Car un jeune qui reprend une boucherie ne trouvera pas de banque prête à le suivre pour financer ses investissements. L'argent, toujours, mène le bal et tranche dans le lard. ●

INNOVATION Le CSEM licencie sept personnes

Le 22 janvier dernier, le CSEM a licencié sept personnes. Rien à voir toutefois avec une baisse des commandes, comme le suggérait un courrier reçu hier à la rédaction. Au contraire, affirme Mario El-Khoury, CEO du CSEM, «les résultats de l'année 2015, qui seront bientôt rendus publics, sont excellents en terme de commandes avec les partenaires industriels. Nos revenus provenant directement des mandats avec l'industrie sont en très forte croissance.» En revanche, «certaines de nos activités souffrent d'une baisse du taux de succès dans les projets européens, à l'instar de nos homologues suisses et même européens. Tout centre de recherche connaît des fluctuations de ce type», note encore le CEO, rappelant que le CSEM offre plus de 400 emplois. «Il arrive que l'on se retrouve en surcapacité dans certains secteurs. Quand on se rend compte que l'un d'eux n'a pas d'avenir, nous devons réorienter l'activité. La baisse des perspectives liées aux projets européens a accéléré la réorientation.»

Contrairement à la rumeur dont un informateur s'est fait le porteur auprès de notre rédaction, la salle blanche, fleuron du CSEM, n'est pas concernée. La plus grande partie du personnel technique touché vient de l'activité nano, précise le CEO. Et les sept personnes licenciées – quatre du domaine technique et trois du domaine administratif – bénéficient d'un accompagnement social, d'un coaching et d'une indemnité financière. «Nous avons dû prendre la pénible décision de nous séparer de ces sept personnes après avoir fait tout notre possible pour leur trouver un poste au sein de l'entreprise», assure enfin Mario El-Khoury. ● **LBV**

PRESSE Stéphane Devaux rejoint la SNP

Stéphane Devaux (photo SNP) quitte son poste de rédacteur en chef du «Journal du Jura». Il rejoindra la Société neuchâteloise de presse (SNP), editrice des quotidiens «L'Express» et «L'Impartial» au 1er juin.

Le journaliste âgé de 56 ans y assumera la responsabilité de la rubrique Montagnes-Jura, à partir du site de La Chaux-de-Fonds. Le natif de Lamboing retrouve ainsi la presse neuchâteloise dans laquelle il a longtemps travaillé. Il succédera à Gérard Stegmüller, qui a demandé à pouvoir reprendre son activité de journaliste dans la rubrique Jura de la SNP.

Stéphane Devaux a commencé à «L'Express» comme stagiaire en 1988. En 1999, il est devenu responsable de la rubrique régionale de «L'Express» et «L'Impartial». Il a aussi été adjoint à la rédaction en chef de 2007 à 2009.

À l'automne 2009, il a pris les rênes du «Journal du Jura». Il succédait à Bêat Grossenbacher, devenu chef de la rédaction francophone de l'Agence télégraphique suisse. ● **RÉD**

Les Franches-Montagnes et l'Ajoie s'accrochent

Dans le canton du Jura, c'est principalement dans la vallée de Delémont que les boucheries indépendantes ont connu une saignée. Dans les districts des Franches-Montagnes et de Porrentruy, nombreux sont encore les villages à posséder un, si ce n'est deux commerces de viande.

Le chef-lieu jurassien est sans conteste «victime» de la présence des grandes enseignes commerciales sur son territoire. A Delémont, au début du siècle dernier, on dénombrait près d'une vingtaine de boucheries dites artisanales. Il n'y en aura plus aucune à partir de l'an prochain. Les raisons sont connues: concurrence des grandes surfaces, problème de succession, financement, et changement d'habitudes des consommateurs. Et pourtant. A Bassecourt (commune de Haute-Sorne), qui

abrite le plus grand centre commercial du canton, on dénombre deux boucheries.

Les habitants du Val-Terbi sont obligés de «descendre» jusqu'à Courroux pour acheter un bout de bidoche. Les deux boucheries de Courtételle ont été rayées de la carte. Il en subsiste une à Courrendlin.

A ce petit jeu des fermetures forcées, les Franches-Montagnards sont plutôt bien lotis: deux enseignes aux Breuleux, une aux Bois, Saignelégier, Montfaucon et Lajoux: la proximité continue de payer. Ces commerces proposent tous des spécialités maison et de la viande de la région. Aux Breuleux, au Noirmont et à Saignelégier, on continue d'abattre ses «propres» bêtes dans des abattoirs. Jusqu'à quand, con-

naissant les directives de plus en strictes dictées par l'Etat à ce niveau?

Une seule chevaline

L'Ajoie a toujours été un territoire agricole. Dans de nombreuses localités, voire des petites comme à Fahy ou Courtemâche, une boucherie continue d'animer les rues des villages. Porrentruy peut se targuer désormais de disposer de l'unique boucherie chevaline du canton du Jura, après la disparition récente de celle de Delémont. Pays du cheval par excellence, les Franches-Montagnes n'abritent aucune boucherie chevaline.

Dans ces deux régions, ces commerces sont souvent remis de père en fils. Depuis le temps que leurs portes sont ouvertes, les affaires doivent être rentables. Non? ● **GST**

Boulangerie-Pâtisserie artisanale
Aux Grains de folie
 Bédert Brice & Robin
 Rue de la Charrière 57
 2300 La Chaux-de-Fonds
 032 968 41 82
 boulan.grainsdefolie@gmail.com

Mercredi 17 février 2016

A 20 heures

MAISON DU PEUPLE - Serre 68

GRAND MATCH

AU LOTO

de la Société
 Philanthropique suisse UNION

Système fribourgeois

**Hors
 abonnement
 1 royale**
 3 x au carton:
 1^{er} x Fr. 200.-
 2^e x Fr. 300.-
 3^e x Fr. 500.-

Enfants admis accompagnés
 d'un adulte

Un grand merci aux annonceurs qui ont permis la réalisation de cette annonce

Valable 30 tours

Abonnement 1 carte	Fr. 15.-
Abonnement 4 cartes	Fr. 50.-
Planche à 6 cartes ou 6 cartes individuelles	Fr. 70.-
Cartes illimitées jouées par 1 personne	Fr. 100.-

30 quines	à Fr. 50.-
30 doubles quines	à Fr. 100.-
24 cartons	à Fr. 150.-
6 cartons	à Fr. 250.-

100% de bons
 Bons CID et bons de marchandises à retirer
 auprès des commerçants de la ville

EH Mairises fédérales
Electricité des Hêtres sa
 Electricité Téléphone Paratonnerre
 ISO 9001
 Service 24h-24h
 Tél. 032 968 37 55

Pierrot Ménager S.A. Serre 90
 2300 La Chx-de-Fds 032 913 00 55

Appareils ménagers, cuisines.
 Vente, service après-vente.



Nous prolongeons la garantie
 sur l'électroménager de 2 à 5 ans
 selon clauses et appareils référencés

F. WIDMER
Boucherie
 du Grand-Pont
 Avenue Léopold-Robert 110
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 913 19 94

CAISSE CANTONALE
 D'ASSURANCE POPULAIRE
CCAP
 ASSURANCES VIE
 Agence générale
 La Chaux-de-Fonds
 Claude-André Humair
 Agent général
 Rue Jardinière 75 - CP335
 2301 La Chaux-de-Fonds

G3 uspf
Géranzia & Bolliger SA
 Votre partenaire pour :
 la gestion de votre
 bien immobilier
 l'administration
 de votre PPE
 Av. Léopold-Robert 12
 2302 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 911 90 90
 info@gerancia-bolliger.ch
 www.gerancia-bolliger.ch

Ferner Machines
Coffres-forts
 Achat et vente
 Le Crêt-du-Loche
 Tél. 032 926 76 66
 Fax 032 926 58 09
 Natel 079 214 13 94

Avec vous sur toutes les routes...
Garage-Carrosserie
Maurice Bonny
 La Chaux-de-Fonds www.bonny.ch
 Rue du Collège 22 - Tél. 032 967 90 90
 Fax 032 967 90 91
 Wir leben Autos.
 CHEVROLET NISSAN

E. WEGMULLER & FILS
 Meuqueux 51 Natel 079 449 09 00/01
 2300 La Chaux-de-Fonds Tél./Fax 032 926 05 08
 Maçonnerie - Carrelage
 Transformations béton armé
 Chapes liquides - Terrassements
 Assainissement de radon
 Forage de trous de ventilation
 Travaux de déneigement

COMPTABILIS Sàrl
 Rue Tête-de-Ran 20
 2306 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 968 77 65
 Fax 032 968 05 68
 E-mail: comptabilissarl@bluewin.ch

NUIT & JOUR TÉL. 926 40 77
VITRERIE
MIROITERIE
Jost
 NUIT & JOUR Champs 24

13^e SEMAINE DES MÉDIAS À L'ÉCOLE
7-11 MARS 2016
 www.semainedesmedias.ch

Cherchez le mot caché!

Exercer un métier, un mot de 10 lettres

La solution de la grille se trouve en page 31

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

R	A	P	A	C	E	R	C	G	T	D	E	R	O	Z
E	T	S	E	Z	E	R	A	A	N	L	N	I	R	I
T	S	V	E	N	I	R	S	A	F	Z	O	O	E	P
R	A	A	E	S	S	A	L	E	M	E	E	V	L	M
O	V	M	H	T	E	E	R	R	B	R	T	A	O	B
P	A	V	P	R	T	T	E	T	E	A	N	I	B	A
P	R	R	O	R	U	E	D	I	V	T	S	A	E	R
A	I	C	R	G	M	I	L	L	E	S	T	T	P	R
X	N	C	T	S	R	O	O	U	O	P	L	E	E	I
E	O	U	A	O	M	A	U	N	M	R	R	G	I	R
Q	K	H	A	R	R	E	T	O	R	I	S	E	E	M
U	P	A	O	E	E	V	R	I	O	M	L	F	V	E
E	R	U	Y	A	R	L	E	D	N	E	S	L	A	V
T	G	T	E	R	V	U	E	I	P	U	F	O	R	T
E	L	E	V	E	R	E	S	O	R	R	A	S	B	R

- | | | | |
|-------------------|------------------|------------------|----------------|
| A Amener | F Fort | Phasme | Solfège |
| Apporter | G Gars | Picarel | Sureau |
| Arroser | Gratin | Pieuvre | T Torve |
| Avoir | H Haute | Plante | Trèfle |
| B Barrir | L Litre | Primeur | Trophée |
| Blond | Loutre | Prix | V Valse |
| Boléro | M Mélasse | Q Quête | Venir |
| Brave | Miette | R Rapace | Videur |
| C Cafetier | Moisson | Rayure | Y Yak |
| Coq | Molière | Rouge | Z Zeste |
| E Eland | Mulette | S Savarin | Zip |
| Elever | P Pensée | Sébastè | Zoo |
| Encore | Période | Siroter | |

GARAGISTES ET CARROSSIERS

Un service qui tient la route

Votre spécialiste toutes marques
 Voitures de remplacement

Garage et Carrosserie des Montagnes SA
Grandjean
 LA CHAUX-DE-FONDS
 L.-Robert 107 - Tél. 032 910 53 10

TOYOTA
 SSANGYONG

Grand centre de vente depuis 44 ans
 Rue de l'Est 29-31 - 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 968 51 88 - www.garagevisinand.ch

Uisinaid
 GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST

CARROSSERIE
 Kia - Land Rover - Mitsubishi - Subaru - Suzuki

Emil Frey SA
 Centre Automobile La Chaux-de-Fonds
 Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
 032 967 97 77, www.emil-frey.ch/chx-de-fds

PROFESSIONNELLE

TAXE AU SAC Des citoyens des Montagnes balancent leurs ordures outre-Doubs.

Déchets clandestins vers la France

ALAIN PRÉTRE

Des dizaines de citoyens du Haut profitent d'aller faire leurs courses dans le Val-de-Morteau pour se délester de leurs sacs de déchets de l'autre côté de la frontière. Ils se livrent à cette pratique illicite dans le but de faire des économies sur l'achat des sacs taxés officiels. Ce problème n'est pas nouveau, mais il s'est développé de manière exponentielle depuis l'instauration de la taxe au sac, début 2012.

Les procès-verbaux dressés, tant par la douane française que par les polices municipales de Morteau et de Villers, approchent la centaine pour 2015. Et ce ne serait là que la pointe émergée de l'iceberg. «*Nous ne retrouvons pas toujours d'éléments d'identification dans les sacs, ce qui ne nous permet pas de remonter jusqu'à leurs propriétaires*», signale Bruno Kohler, chef de la police municipale de Villers. Leur contenu ne laisse toutefois pas planer beaucoup de doute sur leur provenance, telle par exemple la présence d'emballages de produits Coop ou Migros.



Des dizaines de Neuchâtelois traversent la frontière puis abandonnent à la sauvette leurs sacs poubelles dans le Val-de-Morteau. LUCAS VUITEL

à son agenda des patrouilles dédiées à la recherche de sacs abandonnés. «*Nous en retrouvons partout, sur les bords des routes, en lisière de forêt, dans les conteneurs à poubelles.*»

Il y a un peu plus de deux ans, le Département du Doubs, gestionnaire de la route des Micro-techniques, a pris une mesure radicale, après avoir constaté qu'un grand nombre de sacs étaient abandonnés sur les deux aires de repos aménagées le long de la voie rapide en aval du poste de douane. «*Nous avons découvert non seulement des déchets ménagers, mais aussi des pneus et des machines à laver. Les Services techniques du département en ont entravé l'accès avec des monticules en terre*», relève Bruno Kohler. A Morteau, ce fléau est tout aussi aigu. «*Les gens déposent leurs sacs poubelles partout là où ils ne sont pas vus, que ce soit sur les parkings des grandes surfaces, dans les petites impasses et les points de collecte du verre*», rapporte Laurent de Monmahou, chef de la police municipale. Ce policier est ulcéré face à ces actes. «*Ces gens font preuve d'un très mauvais état d'esprit. Cela me fait mal au cœur pour notre environnement.*»

Il ne jette pas seulement l'opprobre sur les Neuchâtelois, mais balaye aussi devant la porte de ses compatriotes. «*Nous rencontrons aussi chez nous ce type d'incivilités.*»

Flagrants délits

Pas vus pas pris sur le fait, sauf en de rares exceptions. «*Notre poste de police donne sur un magasin d'alimentation. Nous avons réalisé ainsi quelques flagrants délits sur des clients suisses qui se débarrassaient de leurs déchets sur le parking*», témoigne Bruno Kohler.

L'établissement de l'identité du fraudeur du sac est loin d'être évidente. «*Nous plongeons dedans, quand il n'a pas déjà été éventré par les renards et son contenu dispersé par le vent, pour trouver des éléments trahissant l'identité du contrevenant. Des factures ou du courrier nous mettent sur la voie. Nous nous appuyons aussi sur notre réseau de caméras de surveillance.*» La procédure à l'encontre des fautifs peut alors être engagée. «*Nous les contactons et les convoquons au poste. Ils doivent alors s'acquitter d'une contravention d'un montant de 35 euros, si*

les déchets ont été retrouvés en ville, de 135 s'ils ont été abandonnés dans la nature. Certains tentent d'obtenir une faveur, en prétendant qu'ils avaient oublié de déposer leurs sacs chez eux avant de franchir la frontière», avertit Bruno Kohler. Les contrevenants qui ne donnent pas suite à la convocation des polices de Morteau ou de Villers seront

rappelés à l'ordre par la police neuchâteloise. «*Nous sollicitons si nécessaire l'aide des autorités suisses.*» Le passage en douane est évidemment délicat, car les fraudeurs ne sont jamais à l'abri d'un contrôle. Depuis quelques semaines, des petits malins ont développé une astuce destinée à tromper l'expertise des douaniers. Au lieu de transporter

leurs déchets dans un sac ad hoc, ils emploient un cabas à commissions. Ce stratagème est aujourd'hui connu des fonctionnaires.

Les individus pris la main dans le sac sont immédiatement sanctionnés. Ils sont soumis à une amende forfaitaire de 150 euros par sac, mais ce montant peut évoluer à la baisse. «*Nous proposons à la personne ce que nous appelons un arrangement transitionnel*», indique Bernard Virely.

Autrement dit, si le contrevenant fait amende honorable et que le contenu de son sac ne présente aucune dangerosité, il peut prétendre à un rabais qui n'est toutefois pas automatique. Les agents font généralement preuve d'une authenticité mansuétude. L'un d'eux nous a précisé qu'un Neuchâtelois contrôlé avec deux sacs poubelles dans le coffre de sa voiture n'a été amendé que pour un seul.

Une fois que le contrevenant a réglé son amende, il est prié de rebrousser chemin avec ses déchets. Les fraudeurs prennent en définitive beaucoup de risques dans l'espoir de réaliser au mieux une maigre économie, et au pire, de devoir vider leur porte-monnaie sur le comptoir du bureau des douanes. Le jeu n'en vaut assurément pas la chandelle, car avec 150 euros de pénalités, les fraudeurs peuvent acheter 150 sacs officiels de 17 litres ou 75 de 35 litres. ◉

Nos agents ont la consigne d'être attentifs à ces agissements.»



BERNARD VIRELY
DIRECTION
DES DOUANES

Le tourisme illégal des déchets est suffisamment préoccupant au point de mobiliser la vigilance des autorités douanières. «*Nos agents ont la consigne d'être attentif à ces agissements répréhensibles*», souligne Bernard Virely, chef divisionnaire Franche-Comté Frontière. La police municipale de Villers inscrit chaque semaine

La réprobation est unanime

Les autorités de La Chaux-de-Fonds et du Locle, de même que l'Etat ignoraient ce phénomène jusqu'à ce qu'ils en prennent connaissance par nos soins. «*C'est de la triche. Il est juste que la douane attrape ces fraudeurs*», réagit Yves Lehmann, chef du Service cantonal de l'énergie et de l'environnement. Manifestement surpris et choqué par une telle pratique, ce dernier nous informe qu'elle figurera à l'ordre du jour de la prochaine séance de la commission cantonale de gestion des déchets. Yves Lehmann s'interroge sur l'impact que la récente réglementation en matière de gestion des plastiques pourrait avoir sur ce trafic. Du côté du Locle, le président Denis de la Reussille exprime son «*désappointement*».

Il constate que «*c'est un éternel recommencement en matière d'éducation au tri et à la gestion*

des déchets». Le président de la Mère-Commune relève que «*ces actes inadmissibles se renouvellent dans les deux sens. Une minorité de frontaliers se libèrent en ville des déchets provenant de leur pique-nique de midi*».

Personne n'ignore non plus les ordures qui souillent les bords de la route reliant La Chaux-de-Fonds à Biaufond. Conseillère communale à La Chaux-de-Fonds siégeant à la commission cantonale de gestion des déchets, Sylvia Morel ne dit pas autre chose. «*Il est triste et effarant d'assister à de tels comportements. Nous devons malheureusement mener une lutte continue pour que les gens se conforment aux exigences du tri*». La Chaux-de-Fonds ne va pas relâcher la pression en ce domaine, bien au contraire. «*Nous ciblerons aussi les nouveaux arrivants dans différentes langues avec l'aide de traducteurs*», annonce Sylvia Morel. ◉

LE LOCLE

Les noces de la Littéraire

«*Voyage de noces*», c'est le nouveau spectacle que la Littéraire du Cercle de l'Union au Locle propose encore jusqu'au 6 mars au Cercle. C'est une comédie en trois actes signée Marc Camoletti, auteur auquel on doit «*Boeing-Boeing*», l'une des pièces françaises les plus jouées dans le monde!

De quoi s'agit-il? Si un de vos amis veut vendre une maison, et s'il vous invite à un cocktail chez de riches Sud-Américains pour conclure l'affaire, pourquoi vous méfier? Au menu, plein de bonnes choses, dont du caviar, mais d'où vient-il? Ah ça...

En scène, Roberta Dal Pero, Philippe Senn et Philippe Schaad, qui signe aussi la mise en scène, et toute une équipe en coulisses pour le son et lumières, accessoires, souffleurs, caisse, transports, entre autres. La saison a déjà commencé, mais elle n'est pas finie, avis. ◉ **LD**

INFO

Plus de renseignements: Représentations au Cercle de l'Union, au Locle, encore les vendredis 19 février et 4 mars à 20h30, les samedis 20 février et 5 mars à 19h (avec souper facultatif) et le dimanche 6 mars à 17h. Réservations de 9h à 12 heures auprès du magasin Frutiger, tél 032 931 17 20.

RESTO RETROUVÉ

Nouveau repère pour les amis

En janvier 2015, le café Cortina (photo archives Christian Galley) fermait ses portes à la rue du Bois-Noir 39, à La Chaux-de-Fonds. Et la fidèle clientèle qui fréquentait l'établissement pendant les cinq dernières années durant lesquelles s'affairait le tenancier Bayram Demirci était ainsi déposée de son repère amical.

Depuis, le patron cherchait un nouvel endroit où renouer avec un café-restaurant et ses anciens habitués. C'est aujourd'hui chose faite. Il a retrouvé pied à la rue Numa-Droz 1, au Jurassien Bar Chicha. «*Certes, c'est un peu loin*



par rapport à l'endroit d'avant, mais des anciens habitués du Cortina viennent de temps en temps me retrouver ici, quand même», évoque-t-il, heureux de ce nouvel endroit de retrouvailles. ◉ **SFR**

MÉMENTO



LA CHAUX-DE-FONDS

Accordéons en fête. Grand concert annuel des sociétés d'accordéonistes Mixte La Chaux-de-Fonds, les Héliantes et Edelweiss, samedi à 20h à la salle Notre-Dame de la Paix, rue du Commerce 73, à La Chaux-de-Fonds. Avec une affiche très diversifiée, de «*Blue Night*» à «*Samba Negra*» en passant par une marche de Roger Hirschy ou un hommage à Claude

François. En seconde partie, le Jodler club du Mont-Soleil sous la direction d'Anne-Lise Cavin. Boissons, pâtisseries, sandwiches et tombola sont aussi au programme. L'entrée est libre, avec collecte recommandée.

Diversification industrielle. «*Tentative de diversification industrielle dans les Montagnes neuchâteloises, 1930-1944*» par Laurène Stauffer ce soir à 20h15 au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, sous l'égide des amis du Musée d'histoire et des amisMIH. Entrée libre pour les amis des musées, sinon entrée payante sur place.

Retrouvez notre
complément d'images

www.arcinfo.ch + iPad + e-paper



Le feu semblait circonscrit à 9h30. Il a repris de plus belle peu après.



La maison voisine a eu chaud. CHRISTIAN GALLEY



La ville sous un épais nuage de fumée. FRANÇOIS BALMER

LE LOCLE Une maison a été ravagée par le feu hier. Les spécificités de la vieille ville, pauvre en eau et aux façades rapprochées, ont compliqué la tâche des pompiers.

Violent incendie au Crêt-Vaillant

SYLVIE BALMER

Le sinistre qui s'est déclaré hier matin sur le coup de 9 heures au no 10 de la Grande-Rue, au Locle, n'a fort heureusement pas fait de blessés. Mais la maison de trois étages, comptant trois logements et deux surfaces commerciales, a été ravagée par les flammes et les litres d'eau déversés durant l'intervention.

La voisine a eu chaud

Le sinistre a mobilisé d'importants services de secours, a indiqué Fabio Benoit, officier de service de la police neuchâteloise dépêchée sur place, soit 21 policiers au total, le Service d'incendie et de secours (SIS) des Montagnes neuchâteloises, avec huit véhicules lourds, 14 pompiers professionnels et 13 pompiers volontaires, deux ambulances et trois hommes du Rescue Intervention Team.

«En raison des intenses fumées, nous avons dû faire venir le fourgon respiratoire pour assurer la sécurité de nos hommes», a expliqué Thierry König, responsable du SIS. L'isolation des antiques bâtisses de la vieille ville est faite de matériaux hautement inflammables: paille, cartons, etc., a-t-il rappelé.

Autre spécificité de la vieille ville, le faible espace entre les immeubles. «Notre crainte était que l'incendie se propage à l'immeuble voisin, à moins d'un mètre de celui en feu.» Quand le toit de ce dernier a percé, la maison voisine, très exposée au rayonnement thermique, a eu chaud. On n'ose pas imaginer ce qui se serait passé la semaine dernière, avec les vents violents qui balayaient la région...

Pas question en effet d'arroser à tous crins. Les pompiers ont dû faire une utilisation parcimonieuse de l'eau. «La difficulté a été d'opérer avec une alimentation en eau insuffisante pour circon-



Les fumées chaudes se sont propagées dans les parois et le plancher, boutant le feu aux combles. CHRISTIAN GALLEY

scrire un sinistre de cette ampleur», a confié le commandant König. «Le réseau de ce secteur ne permet de tirer que 1000 litres à la minute, alors qu'un tel sinistre en demande 2000 à 3000.» Les camions-citernes du SIS ne comptant que 3000 litres d'eau, «soit de quoi tenir une à deux minutes à peine, nous avons dû appeler en renfort un véhicule de transport d'eau, d'une contenance de 18 000 li-

tres». Le feu semblait être en phase d'être circonscrit peu après 9h30, lorsqu'il a repris de plus belle sous la toiture. «Les fumées chaudes se sont propagées entre-temps dans les parois et le plancher au vu du type de construction.» Le feu s'est développé à l'étage supérieur, détruisant l'entier de la toiture. Vers midi cependant, ne restaient plus «que quelques foyers résiduels». Mais

l'immeuble reste encore sous haute surveillance.

On ignore pour l'heure les causes de l'incendie. D'après les premiers éléments de l'enquête, le feu s'est déclaré dans un appartement du deuxième étage. Les témoignages recueillis sur place faisaient état d'une lampe qui aurait bouté le feu à un matelas. Mais il est encore trop tôt pour retenir cette hypothèse. «Les in-

vestigations ne font que commencer, la police scientifique n'a encore pas pu se rendre sur les lieux, non sécurisés», a indiqué le procureur Yanis Callandret, présent sur les lieux.

«J'ai été réveillé par ma mère»

Deux personnes incommodées par la fumée ont été transportées à l'hôpital, le locataire du deuxième étage et la maman qui vivait sous les combles avec ses trois enfants. Le plus jeune était à l'école, la fille au travail. «J'ai été réveillé par ma mère qui a vu la fumée», a expliqué l'aîné des garçons, qui peinait à retenir ses larmes sur le trottoir. «J'ai eu juste le temps de m'habiller et prendre mon téléphone portable.» Sa sœur, en état de choc, était soutenue par des amies. En quelques minutes, la petite famille a tout perdu, y compris ses animaux de compagnie. «Les lézards, les oiseaux, les poissons...»

Une procédure de relogement est en cours, a assuré le conseiller communal Cédric Dupraz, présent sur les lieux avec son collègue Claude Dubois. Sur Facebook, un réseau de solidarité s'est mis en place sans attendre. La page «T'es du Locle si» recense les objets, meubles, vêtements que les bonnes âmes peuvent offrir aux sinistrés, dans l'attente de connaître leur future adresse. ●

«La difficulté a été d'opérer avec une alimentation en eau insuffisante pour circonscire un incendie de cette ampleur.»

THIERRY KÖNIG RESPONSABLE DU SIS DES MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Une installation comme une histoire sans fin entre expo, théâtre et cinéma.

«Hôtel City» comme un vaisseau spatial aux Abattoirs

«Hôtel City» est représenté dès vendredi (vernissage à 19h, ouvert à tous) à Quartier général, dans les anciens abattoirs de La Chaux-de-Fonds.

Un titre étrange pour une «installation» qui ne l'est pas moins et qu'on peut cependant venir voir en famille. Le décor: une salle de vidéosurveillance à l'abandon. Avec un film qui passe en séquences, et au plafond, une imprimante qui crache des files d'e-mails, et puis une table représentant la carte d'une ville avec zooms sur les diverses scènes qui s'y déroulent. Des jeunes en train de discuter

de choses et d'autres. Mais de quoi parlent-ils, où cela mène-t-il, avons-nous affaire à un complot, une intrigue policière, d'espionnage, aucune idée! Et personne n'en saura rien. On peut rester là cinq minutes ou deux heures, partir, revenir, essayer de comprendre... C'est une histoire sans fin.

C'est une exposition-théâtre-cinéma pensée par François-Xavier Rouyer, qui fut étudiant de la première promotion du master de mise en scène de la Manufacture de Lausanne. Il a imaginé le parcours d'une ville, disons, européenne. C'est Lausanne en



François-Xavier Rouyer, flashé par l'espace Quartier général. CHRISTIAN GALLEY

l'occurrence, mais ça n'a aucune importance.

Les anciens abattoirs offrent un espace qui a fait flasher le jeune créateur. Espace où le spectateur est invité à jouer lui-même ou pas.

Une salle de vidéosurveillance fantôme n'est-elle pas un peu inquiétante? François-Xavier Rouyer se met à rire: «Mais non! Ça me ressemble, et je ne suis ni inquiet ni mal à l'aise!»

Cette installation est montée avec l'aide de Mathias Brossard, collaboration artistique et administration, Hervé Coqueret, scénographie, Andrew Sempere,

qui a conçu le logiciel, et Frédéric-Pierre Saget, monteur.

Diverses animations, auront lieu autour de l'événement: dont visites guidées, ateliers pour enfants, rendez-vous scolaires, projections à l'ABC...

Comme le résume Hervé Coqueret, cette installation, «c'est une sorte de vaisseau spatial qui se pose dans un lieu et qui déploie un petit îlot de science-fiction». ● **CLD**

INFO
Plus de renseignements:
«Hôtel City» jusqu'au 10 avril, Quartier général, rue du Commerce 122, La Chaux-de-Fonds. Vernissage vendredi 19h. Horaires: 14h-17h du mercredi au dimanche. Site: www.q-g.ch

TUNNELS DE L'A16 Fermeture de nuit dès le 4 avril, entre 21h et 5 heures.

Vitesse réduite et hauteur du plafond de l'ouvrage abaissée

LUCIEN CHRISTEN

C'est reparti pour un tour. Début avril, débutera la deuxième phase des travaux d'entretien des tunnels du Mont-Terri et du Mont-Russelin, sur l'A16, entre Glovelier et Courgenay.

Des travaux qui débuteront le 4 avril et se termineront en principe fin octobre, entraînant quelques désagréments pour les automobilistes nocturnes. Effectivement, les tunnels seront fermés de nuit, entre 21h et 5 heures le lendemain matin. Une déviation sera mise en place par le col des Rangiers.

« Rouler à 60 km/h s'impose pour limiter les risques d'accident. »

OLIVIER FLOC'HIC
RESPONSABLE INFORMATION
ET COMMUNICATION POUR L'OFROU

« C'est évident que cette déviation est moins confortable pour les usagers de la route et demandera davantage de vigilance de leur part, surtout de nuit », déclare Olivier Floc'hic, responsable information et communication de l'Office fédéral des routes (Ofrou), propriétaire de l'autoroute A16.

En revanche, il souligne que les conditions de la route elle-même devraient en principe être bonnes, étant donné que les travaux s'effectueront durant la belle saison.

Grosses perturbations

Malgré des opérations d'assainissement nocturnes, la grogne se fait déjà entendre chez les automobilistes. En cause, une limitation de la vitesse à 60 km/h dans le tunnel durant



La nuit, les véhicules circulant sur la Transjurane seront déviés via le col des Rangiers, de début avril à fin octobre. KEYSTONE

toute la durée des travaux. « Il s'agit d'une réglementation fédérale. Lors de travaux, la vitesse maximale est limitée à 80 km/h ou 60 km/h sur le tronçon en question. Dans le cas de ces deux tunnels, nous avons estimé qu'une limitation à 60 km/h s'imposait pour limiter au maximum les risques d'accident », continue Olivier Floc'hic.

Pour rappel, lors des premiers travaux l'année dernière, on roulait à 80 km/h. Quelques accidents avaient eu lieu à l'époque, entraînant de grosses perturbations du trafic routier en journée. Une situation que veut à tout prix éviter l'Ofrou,

en minimisant les risques au mieux. Par ailleurs, le responsable de l'information précise que cette limitation n'est pas mise en place en raison de la présence diurne de véhicules de chantiers dans les tubes. « Il n'y aura pas d'objets ou de véhicules visibles dans les tunnels lors de son ouverture en journée. »

Pas de convois spéciaux

Concernant les travaux à proprement parler, il s'agit de terminer l'assainissement et la mise aux normes des installations routières. « Il y aura un lourd travail sur la ventilation et sur le système de détection incen-

die et l'évacuation des fumées », explique Olivier Floc'hic. Le principal changement concerne l'abaissement de la dalle intermédiaire des tunnels, soit, en langage commun, de l'abaissement du « plafond ».

« Dans les grandes lignes, nous allons aménager des trappes dans le plafond des tunnels. Elles permettront, en cas d'incendie, d'évacuer les fumées plus rapidement vers l'extérieur. »

Conséquences; l'abaissement de la hauteur des tunnels qui passe de 4,40 mètres à 4 mètres. Un changement qui peut paraître insignifiant pour les automobilistes, mais qui aura des conséquences pour certains routiers. « Les semi-remorques ne sont pas concernés, car ils n'atteignent pas cette hauteur. En revanche, les convois exceptionnels ne pourront plus emprunter ces tunnels et devront trouver d'autres itinéraires pour acheminer leurs marchandises spéciales », termine le responsable de la communication de l'Ofrou.

Une incidence qualifiée de moindre par notre interlocuteur, qui souligne que ce type de transport, comme son nom l'indique, reste exceptionnel.

Travaux en 2017?

Si l'Ofrou annonce d'ores et déjà une fermeture des tunnels également en 2017, cette dernière va toutefois dépendre de l'avancée de la campagne de rafraîchissement de cette année.

« Nous sommes désireux d'intervenir sur ce tronçon de manière à gêner le moins possible les utilisateurs, car il s'agit d'un axe très fréquenté. Nous l'avions d'ailleurs constaté l'année dernière, lorsque des voitures attendaient déjà l'ouverture des tunnels à 5h du matin. »

Mais, pour l'instant, impossible de savoir si la fermeture nocturne de 2017 sera aussi conséquente que celle de cette année. Des nouvelles seront données en octobre. ●

TRIBUNAL

Une comptabilité infernale

RAPPEL DES FAITS

Durant la deuxième journée du procès d'un joueur du PMU à Tavannes, quelques témoins se sont succédé à la barre sans que l'affaire ne paraisse beaucoup plus limpide. Pour mémoire, ce joueur très très assidu (notre édition d'hier), qui semblait dépenser jusqu'à 1000 à 3000 fr. par jour, conteste avoir tiré profit de largesses que lui aurait accordées un vendeur ou le gérant. Il connaissait le code d'accès à la borne, mais n'en aurait pas profité pour s'offrir quelques « tours gratuits ».

« Je suis un supertype – c'est une supposition bien sûr – et je viens jouer très souvent à votre point PMU qui n'est pas équipé d'une borne automatique, est-ce que vous acceptez de me communiquer le code d'accès pour que je puisse jouer en toute autonomie et hors de votre contrôle? » Cette question a été posée par le président du Tribunal de Moutier, Jean-Mario Gfeller, à l'une des témoins de la journée d'hier dans le procès de l'escroquerie au PMU de Tavannes. Sans hésiter, l'interpellée, nouvelle gérante du kiosque en question, répond: « Bien sûr que non, parce que c'est mon argent qui est en jeu! » Avec un large sourire, le président conclut: « Bonne réponse! »

La journée des témoins touchait à sa fin au moment de cet échange et la clé du problème venait d'être définitivement mise en évidence. Qu'il s'agisse du gérant ou d'un vendeur, en aucun cas le personnel d'un kiosque PMU ne doit donner le code à un client et le laisser agir comme bon lui semble et faire ses paris en pressant à volonté sur la touche « client suivant ».

Ce point est limpide comme de l'eau de source, mais pour le reste, c'est en eau trouble que l'on a beaucoup nagé dans ce dossier qui s'épaississait au fur et à mesure que les témoins passaient à la barre.

Il semble évident que le client assidu du kiosque PMU de Tavannes, qui venait de s'ouvrir à la gare en 2011, disposait bel et bien du code permettant de mettre la borne en service. Or, les témoins

précédents avaient assuré, eux aussi, qu'en aucun cas, il ne fallait divulguer ce code.

Mauvais quart d'heure

Majoritairement, ils pensaient ou savaient que le gérant lui-même avait donné le code à son superclient et à deux autres gros joueurs, mais le gérant nie et suppose que l'un de ses vendeurs est le coupable. Hier, il a été convoqué à la barre en tant que témoin, mais vu l'évolution de l'enquête le concernant, c'est finalement au titre de personne appelée à donner des renseignements qu'il a été entendu. Ce ressortissant français qui travaille actuellement à Genève n'a pas passé une matinée de tout repos, hier dans la salle du tribunal. Questionné tour à tour par le président Jean-Mario Gfeller, le procureur Raphaël Arn, l'avocate du groupe Valora (Naville), Me Patricia Spack, l'avocat du client, Me Claude Brügger, et celui du vendeur, Me Jean-Patrick Gigandet, il n'a guère convaincu par ses réponses. Il était le gérant donc le chef, lui a rappelé le président Gfeller. A ce titre, il était logique qu'il assure son rôle, vérifie la caisse et ne se contente pas de se décharger sur autrui.

Me Brügger lui a présenté un document issu du système comptable du groupe qui l'employait. Il en ressort que des sommes énormes étaient manquantes à tous les niveaux, pas seulement au jeu. Un jour, il manquait presque 40 000 fr. au rayon tabac et de telles lacunes apparaissaient un peu sous toutes les rubriques. Confrontée aux mêmes documents, la nouvelle gérante en est presque tombée de sa chaise. « Il peut y avoir des erreurs, certes, mais, moi, s'il me manque 200 fr., je n'en dors plus... Alors là, c'est inimaginable! », s'est-elle exclamée.

Bref, il ne fait guère de doute que les plaidoiries de ce jour feront largement référence à la gestion désastreuse du kiosque du temps de son ancien gérant. Et peut-être même qu'on y verra un peu plus clair. Hier, le président avait dit à la nouvelle gérante avant ses explications: « Je n'aimerais pas être à votre place parce que je n'y comprends rien. » ● BDR

MÉMENTO

TRAMELAN

Histoire de la course à pied. Le dernier film du Suisse Pierre Morath sera diffusé ce vendredi à 19h au Cinématographe de Tramelan. Intitulé « Free To Run », il retrace l'histoire de la course à pied. A l'aide d'une grande collection d'images d'archives et d'entretiens de coureurs aux Etats-Unis et en Ethiopie, le film permet de découvrir ce sport aujourd'hui à la mode mais qui, il y a 50 ans, était considéré comme un acte marginal, une pratique quasi déviante surtout pour les femmes. A noter que le réalisateur sera présent lors de la diffusion.

MONTFAUCON

Représentations supplémentaires. Le groupe théâtre de l'Union sportive de Montfaucon a annoncé, hier, les dates des représentations supplémentaires du vaudeville « Aux frais de la princesse », joué à la halle polyvalente du village. Il s'agit du vendredi 4, du samedi 5, du mercredi 9, du vendredi 11 et du samedi 12 mars. Toutes les représentations auront lieu à 20 heures. Réservations sur www.cie.theatre-montfaucon.ch ou au 079 937 11 12. Entrée: 20 francs.

LES CERLATEZ

Connaître les reptiles. Le centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (Karch) propose pour la première fois dans le Jura des cours d'introduction à la biologie et l'écologie des reptiles au centre nature les Cerlatez, du 7 mars au 23 avril. Informations et inscriptions à info@karch.ch ou au 032 951 12 69.

MALLERAY

Problème médical responsable de la mort du volleyeur

Les causes du décès du jeune volleyeur du club BMV 92, samedi à Malleray, ont pu être établies. Selon la police cantonale bernoise, le sportif de 25 ans est décédé à la suite d'un problème médical. La police ne communique pas davantage sur la nature du problème en question. Pour rappel, le jeune homme de 25 ans s'était effondré en plein match de volley (notre édition du 15 février). Malgré plusieurs tentatives de réanimations, il est décédé sur les lieux.

Un soutien psychologique aux joueurs des deux équipes ainsi qu'aux autres personnes présentes avait été mis sur pied par le Care Team du canton de Berne. ● CBU - RÉD

TRAMELAN Un camion a livré de l'or blanc hier.

De la neige pour le télési

Heureuse société du télési de Tramelan, qui après avoir pu sauver ses installations entièrement renouées grâce au soutien de la population (achats records d'abonnements) et les prêts financiers des communes de Tramelan et Mont-Tramelan, s'est maintenant fait livrer de la neige gratuitement à domicile.

En effet, entre lundi et hier matin, l'entrepreneur de transports Claude Steiner a amené bénévolement et gratuitement pas moins de 500 m³ de neige à la station de départ de la Combe. Soit l'équivalent de 34 voyages d'un camion depuis les Reussilles à la Combe.

Une neige provenant du déneigement des rues tramelotes par les services de la commune.



De la neige a été livrée hier au télési de Tramelan. MICHEL BOURQUI

Une fois livrée, cette précieuse cargaison a été et sera acheminée par la dameuse aux endroits critiques du bas des pistes, là où l'or blanc fait souvent défaut. De quoi espérer que cette généreuse et intéressante initiative permettra de prolonger l'ouverture des installations, qui après une petite semaine en janvier dernier ont été remises en service hier. ● MSB

Vous cherchez à louer ou à acheter un bien immobilier dans **la région neuchâteloise et l'arc jurassien**. Grâce au nouveau service d'Arcinfo, mettez toutes les chances de votre côté. L'offre immobilière la plus pertinente, c'est sur **immo.arcinfo.ch, web, mobile et apps**.

L'immobilier neuchâtelois devient mobile



Arcinfo

Téléchargez l'App gratuitement



**Plus de 40 agences
dans la région neuchâteloise
et l'arc jurassien**

Le site immo.arcinfo.ch est une plateforme d'annonces immobilières proposant des biens à la location et à la vente provenant exclusivement de professionnels de l'immobilier.

Immo.arcinfo.ch dispose d'une recherche intuitive par carte et vous permet de configurer vos alertes personnalisées par web et mobile.



Thérèse et Jean-Marc Weber passent la main – ou la baguette – au nouveau propriétaire de la boulangerie, Jérôme Lasalmonie. DAVID MARCHON

CERNIER Après une vie de travail, le couple Weber vend son commerce.

Un nouveau venu à la tête de la boulangerie Weber

ANTONELLA FRACASSO

Fermeture pour cause de travaux. Tels sont les mots que l'on peut lire sur la porte de la boulangerie Weber, à Cernier. Cela dit, les clients peuvent se rassurer, le commerce ne met pas la clé sous le paillason. En revanche, les propriétaires, Thérèse et Jean-Marc Weber, ont décidé de passer la main. Après une vie de labeur, dont un quart de siècle aux commandes de cet établissement, le couple vend la boulangerie à Jérôme Lasalmonie.

«Les signatures de l'acte de vente se feront vendredi», confie Jean-Marc Weber, ému. Cet artisan octogénaire aurait sûrement préféré que cet établissement – ainsi que leur confiserie de Valangin – reste dans la famille. Toutefois, lui et son épouse semblent prêts à tourner la page. «Je suis heureuse que Jérôme reprenne le commerce. Il est qualifié et motivé, c'était important pour nous», indique Thérèse Weber.

Par ailleurs, le repreneur a dû

aussi convaincre la commune de Val-de-Ruz, propriétaire du bâtiment, note l'administratrice de Transact Immobilier SA, qui s'est occupée de la vente.

«Je vais m'aligner sur les goûts des clients tout en apportant ma façon de faire.»

JÉRÔME LASALMONIE
REPRENEUR DU COMMERCE WEBER

Originaire de France, Jérôme Lasalmonie, pâtissier-boulangier-confiseur de 37 ans, a un parcours bien rempli. Formé à Paris dans des enseignes prestigieuses, à l'instar de l'hôtel de Crillon et de la maison Dalloyau, il a également travaillé dans plu-

sieurs pays. Il s'est notamment perfectionné en Floride, à Bangkok ou encore à Abu Dhabi.

Il y a deux ans seulement qu'il a décidé de mettre le cap sur la Suisse. Il a d'abord œuvré à la cantine de l'École hôtelière de Lausanne comme pâtissier. Mais son souhait était de devenir un jour son propre chef. Ce jour est enfin venu.

Comment s'est-il retrouvé au Val-de-Ruz? «Mon frère vit à Cernier. J'ai vu que le commerce était à remettre et j'ai dit banco!», s'exclame, enthousiaste, Jérôme Lasalmonie. Débarquer dans une localité qu'il ne connaît pas ne lui fait pas peur. «J'ai davantage d'appréhension dans le fait de gérer une boutique, car c'est une première.»

Laboratoire de production

Au départ, le nouveau propriétaire ne veut pas trop bousculer les habitudes. «Je vais m'aligner sur les goûts des clients tout en apportant ma façon de faire», dit-il. «Je me laisse le temps de m'installer. Puis, au fur et à mesure, j'amè-

nerai mes idées et mes projets.»

La boulangerie devrait rouvrir courant avril sous le nom de Val Gourmand. D'ici là, des travaux seront effectués au sein de l'établissement. Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires, ainsi que la police du commerce, ont donné le feu vert pour l'aménagement d'un laboratoire de production. «C'est une réelle plus-value», conclut Jérôme Lasalmonie. ◉

FERMETURE À VALANGIN?

Outre le commerce de Cernier, Jean-Marc et Thérèse Weber lâcheront aussi la confiserie de Valangin, célèbre loin à la ronde pour ses gâteaux au beurre. La fermeture de l'établissement devrait avoir lieu en avril. Pour l'heure, des négociations sont en cours quant à son avenir. «Les gens savent que nous prendrons bientôt notre retraite, alors tout le monde veut goûter aux gâteaux au beurre avant la fermeture», déclare en souriant Jean-Marc Weber.

VAL-DE-RUZ

Le coût des salles de classe fait débat et passe la rampe

Des dépenses conséquentes se profilent dans l'avenir à Val-de-Ruz. Réuni lundi soir à Dombresson, le Conseil général s'est prononcé en faveur de toutes les demandes de crédit à l'ordre du jour. D'infrastructures scolaires en réseau routier, tous les rapports ont passé la rampe. Toutefois, le coût des salles de classe prévues aux Geneveys-sur-Coffrane a suscité quelques interrogations.

STRUCTURES SCOLAIRES

Pas moins de 2,1 millions de francs pour la construction de quatre salles de classe supplémentaires dans une nouvelle aile du collège, située au-dessus de l'actuel préau couvert. Une somme jugée trop onéreuse aux yeux de certains élus. D'autant que le coût estimé il y a quelques mois était moins élevé.

L'élu du Parti libéral-radical, Pierre-Alain Bueche, a signalé qu'une structure modulaire aurait été meilleur marché. Même son de cloche chez les Verts, qui ont également souligné un coût excessif. «Nous sommes conscients de l'urgence et nous allons donc accepter le crédit», a indiqué l'élu écologiste Romain Douard.

Le chef des Bâtiments, François Cuche, a expliqué à l'assemblée que face à une hausse significative de la population, et donc des élèves, la commune a dû trouver des solutions.

Il a fait remarquer qu'une structure modulaire – qui avait été envisagée au début – revêt un «caractère provisoire» et ne

coïncide pas forcément avec la forte augmentation des habitants. «Nous avons donc changé notre fusil d'épaule assez tard», note l'édile, en optant pour une du préfabriqué, ce qui est moins cher qu'une construction en dur.

Au final, le législatif a statué en faveur du crédit avec 30 voix pour, quatre contre et trois abstentions.

Concernant l'ouverture de douze places d'accueil parascolaire en journée et dix à midi au Côtillon, à Vilars, destinées aux enfants de Savagnier, les conseillers généraux ont approuvé le projet à l'unanimité.

ENTRETIEN DES ROUTES

Les élus ont aussi dû statuer sur un crédit cadre de 2,85 millions de francs sur cinq ans (2016-2020) pour l'entretien du réseau routier communal. Projet accepté avec 34 oui et trois abstentions.

Un deuxième crédit de 1,6 million de francs pour la réfection de la rue de l'Épervier, à Cernier, a été approuvé avec 32 oui et cinq non.

Enfin, le législatif a voté à l'unanimité pour un crédit de 170 000 francs pour la création d'un trottoir à la rue des Forgeons, à Savagnier.

EAU POTABLE

Pour finir, le Conseil général s'est penché sur deux crédits cadre, de 500 000 francs chacun, pour l'entretien du réseau d'eau. Tous deux acceptés à l'unanimité. ◉ AFR



Un bâtiment avec quatre salles de classe sera construit aux Geneveys-sur-Coffrane, dans une nouvelle aile du collège. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

PRO EVOLGIA
Primesoirée aux saveurs du terroir

L'association Pro Evologia convie le public à son repas de soutien de Primesoirée, avec la collaboration de Neuchâtel vins et terroir, vendredi au restaurant de la Terrassette, sur le site d'Evologia, à Cernier.

La soirée débutera à 19h. Au menu, filet de palée à la neuchâteloise, civet de sanglier du Creux-du-Van et fromages de la Joux-du-Plâne. Chaque plat sera accompagné d'un vin présenté par son vigneron. Pour finir en apothéose, un parfait glacé au miel d'Espace abeille adoucira les papilles (menu et boissons: 90 francs). Inscriptions au 032 889 36 00 ou evologia@ne.ch. Avant le repas, à 18h, dans les serres de la ville de Neuchâtel, au sud d'Evologia, aura lieu une visite guidée de l'exposition du Parc Chasseral «Vivre l'architecture, le Val-de-Ruz comme cadre de vie».

◉ AFR

NEUCHÂTEL Le Conseil général souhaite mettre des parcelles de jardinage à disposition en ville.

Des potagers pourraient fleurir dans les quartiers

Se nourrir de légumes qu'on a plantés et cultivés soi-même, voilà qui titille des citadins, de plus en plus nombreux. Début février, le Conseil général de Neuchâtel a largement accepté une motion déposée par les groupes Popvertssol (PVS) et socialistes. Le texte demande au Conseil communal «d'étudier les conditions réglementaires permettant d'ancrer durablement la création de parcelles de jardinage destinées aux habitants et aux écoles sur le territoire de la ville».

L'idée est donc de mettre à disposition des habitants des potagers urbains, soit de petites parcelles de jardinage de 5 à 40 m², équipées. «Ce n'est pas un combat d'arrière-garde ou une lubie de Vert petite graine», affirme le PVS Di-



Treize potagers urbains ont déjà vu le jour en Suisse romande, mais aucun dans le canton de Neuchâtel. KEYSTONE

mitri Paratte, qui donne l'exemple de Lausanne, où ce genre de jardins existe depuis plusieurs

années. Pas besoin d'avoir la main verte: ces potagers seraient destinés à tout un chacun. Dimi-

tri Paratte fait le lien avec les Repair Cafés, ces soirées où même les moins bricoleurs apprennent à réparer eux-mêmes les objets défectueux grâce aux conseils de personnes plus aguerries.

Conseiller général PLR, Christophe Schwarz a voté contre cette motion, jugeant le texte trop contraignant. Pourtant, il affirme qu'il a trouvé «le principe excellent! Mais il faut collaborer, pas imposer», estime-t-il, regrettant une trop grande implication demandée à la Ville. Il salue en revanche l'action de l'association des Jardins communautaires, qui fait pousser des légumes dans des bacs au centre-ville.

«On constate en discutant avec les gens qu'ils ont envie de retrouver un lien avec la nature», estime

Natacha Litzistorf, directrice de l'association Equiterre. Basée à Lausanne, cette organisation à but non lucratif participe à la mise en place de potagers urbains depuis plusieurs années, en misant sur une approche participative. Ensuite, c'est la commune qui gère la liste d'attente pour obtenir une parcelle.

Si Equiterre a mené à bien 13 potagers communautaires en Suisse romande, pour une surface totale de 6500 m², aucun n'a pour l'instant vu le jour en terre neuchâteloise. Un projet a bien été lancé à La Chaux-de-Fonds, mais il a capoté. Toutefois, l'association travaille actuellement à un potager thérapeutique pour un EMS en ville de Neuchâtel. ◉ NHE

Arcinfo, L'Express et L'Impartial

Au cœur de l'événement, nous soutenons la vie régionale.



ARCINFO.CH **L'EXPRESS** **L'Impartial**

LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

**DES NAVIRES-
HÔPITAUX POUR
LES PLUS DÉMUNIS**

**Vous
pouvez aider!**

www.mercyships.ch
Compte postal
10-17304-3

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des douanes AFD
Corps des gardes-frontière Cgfr

Un nouveau job cette année ?
Venez rencontrer les gardes-frontière et découvrir leurs multiples spécialisations lors de deux journées d'information:

Le Samedi 20 février 2016
de 08h00 à 12h00 point de passage
du Col France (Neuchâtel)

Le Samedi 27 février 2016
de 08h00 à 12h00 au poste garde-frontière
de Porrentruy, Rue Achille Merguin 4 (Jura)

Vous voulez apporter une contribution à l'économie du pays ainsi qu'à la sécurité et à la santé de la population suisse?

Posez votre candidature pour un emploi de **garde-frontière en Suisse romande** avec brevet fédéral

Nous vous offrons une formation complète et variée, une activité qui présente de vrais défis et d'intéressantes perspectives en matière de développement professionnel, des conditions de travail modernes et de bonnes prestations sociales.

Les cours de formation débuteront en juillet 2016.

Exigences:

- nationalité suisse ou double nationalité
- apprentissage de 3 ans achevé avec CFC ou diplôme équivalent
- âge entre 20 et 35 ans
- taille minimale de 168cm pour les candidats et de 160cm pour les candidates
- permis de conduire de catégorie B

Vous faites également preuve de qualités personnelles telles que la capacité à travailler en équipe, le sens du contact, la vivacité d'esprit, l'autonomie, la fiabilité et la capacité à s'imposer?

Intéressé/e? Prenez contact avec nous à l'adresse suivante:
Administration fédérale des douanes, Centre RH de Genève
Avenue Louis Casarè 84, Case postale, 1211 Genève 28
tél: +41 58 469 72 54, recrutement-romandie@ezv.admin.ch, www.cgfr.ch

La Suisse est le pays avec la plus grande densité de journaux en Europe.

Vous obtenez une vue d'ensemble de l'offre abondante. Nous plaçons votre annonce dans les titres les plus pertinents à vos yeux. Appelez-nous: 058 680 97 60. **Les médias – notre métier.**

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

DUCATI X DIAVEL La marque italienne enfonce le clou dans le domaine du spectaculaire avec un cruiser de 156 chevaux, machine à sensations fortes.

Look et performance classés X

CHRISTOPHE DÉTRAZ

Le plaisir et l'excitation à basse vitesse. C'est ce que les représentants de Ducati nous assèment inmanquablement lorsqu'ils nous présentent le X Diavel, l'une des nouveautés majeures dans la gamme du constructeur italien pour 2016. Mais ici, ces résultats ne sont pas obtenus au détriment des performances.

Le X Diavel, en version standard ou en version premium S, possède un moteur qui vous permet de rejoindre votre objectif en un temps record, avec peu d'effort. Autrement dit, c'est une machine à accélérer.

Une allure unique

Le couple, soit la force issue du moteur qui procure cette accélération à la roue arrière, atteint en effet son paroxysme à un régime de rotation du moteur d'à peine 5000 tr/min, la moitié de ce qui est disponible. Et il le fait sans perdre de temps. La machine atteint d'ailleurs une puissance maximale plus que respectable de 156 chevaux. Ce que délivrerait il y a peu des motos très sportives. Et bien qu'il s'agisse d'un cruiser, c'est-à-dire un engin long, bas, et sur lequel on se positionne de manière exagérément relax, avec les pieds en avant, ce cruiser-là est capable de tenir un virage à haute vitesse et de se pencher bas en courbe, jusqu'à 40 degrés d'inclinaison.

Enfin, mais ça on le remarque



Une identité visuelle spectaculaire pour le Ducati X Diavel S. SP-DUCATI

de suite, ce nouveau modèle attire tous les regards, grâce à un look absolument unique, très fort, sans tomber dans la caricature. Parce que le cruiser, c'est aussi ça. L'X Diavel est noir du bout du guidon au porte plaque. On a le choix entre le noir mat et le noir brillant (X Diavel S). Il y a juste un peu de jaune pour la suspension arrière et un peu d'argent pour certaines pièces. Les formes sont puissantes, l'arrière est fin, le réservoir d'essence montre une nouvelle incarnation du classique style dit en «goutte d'eau», et le pneu postérieur est colossal.

Comme la dernière incarna-

tion de la Ducati Multistrada 1200, ce nouveau Diavel a droit à un moteur d'une étonnante souplesse pour une telle architecture (gros bicylindre en L de 1262 cm³). De quoi gagner des points à basse vitesse, justement, notamment en ville. La commande d'embrayage est aussi étudiée pour éviter les à-coups, tout comme la transmission finale par courroie crantée, une première pour Ducati et un classique du genre cruiser.

Côté sécurité, on a un ABS paramétrable, un antipatinage lui aussi réglable, des modes de conduite conçus pour s'adapter aux désirs du pilote, un freinage

au top de la progressivité et de la puissance, et une excellente stabilité en raison de la géométrie de la moto et de ses pneus.

Cet engin, qui ne remplace pas le Diavel dans la gamme Ducati, vise bien sûr le marché américain, mais pas seulement. Il s'adresse à ceux qui veulent rouler plus cool, sans renoncer aux performances, avec tout de même un bon pouvoir d'achat.

Ducati X Diavel, 21 790 francs (24 990 pour la version S). ◉

INFO+

Plus de renseignements sur www.ducati.ch

HONDA CRF 1000 L AFRICA TWIN Le retour du mythe

Avec la CRF 1000 L Africa Twin, Honda redonne vie au nom mythique attaché à la moto qui lui avait permis de gagner le rallye Paris-Dakar, à la fin des années 1980. Les principales qualités de la version de série étaient la polyvalence et l'aptitude au voyage. Honda a visé le même objectif avec la nouvelle Africa Twin. Mais elle est plus puissante, plus agile, plus moderne, sans rien renier de la robustesse qui a fait la réputation de sa devancière.

Dès les premiers kilomètres, le caractère facile de cette moto saute au guidon. Même avec des jambes plutôt courtes, on touche terre sans problème, la selle standard étant positionnée sur son réglage bas (850 mm). Les commandes sont intuitives, l'affichage du tableau de bord un modèle de lisibilité, et on sent très bien ce qui se passe sous les roues.

La Honda est typée tout-terrain. La preuve en est la roue avant haute et fine, les suspen-

sions longues, et la conception robuste de l'engin. Pas d'accélérateur électronique ni de centrale inertielle déterminant les réactions de l'antipatinage (de série et réglable sur trois niveaux). Mais on peut choisir une version avec DCT (Dual Clutch Transmission), une boîte de vitesses robotisée qui vous dispense d'utiliser un levier d'embrayage à chaque passage de rapport.

Dans sa dernière déclinaison, le DCT fonctionne déjà bien sur route. Ici, pour la première fois en off-road, il offre une aide inattendue autant que bienvenue. Grâce à lui, on peut se concentrer sur les essentiels que sont la trajectoire, la position du pilote et les beautés du paysage.

Honda CRF 1000 L Africa Twin, de 14 090 fr. à 15 570 fr. selon les coloris et la présence ou l'absence du DCT. ◉ CDE

INFO

Plus de renseignements sur www.hondamoto.ch



La nouvelle Africa Twin est efficace et joueuse sur tous types de terrains.

SP-HONDA

KAWASAKI J125 Un modèle chic avec des lignes affûtées.

La famille scooter s'agrandit

Au premier coup d'œil, ce petit J en jette autant que son aîné le J300. Oui, il fait gros! Normal car Kawasaki a d'abord conçu ce scooter 125 cm³ pour valoriser le confort à bord et le volume de rangement.

Avec ses lignes affûtées et sa finition de qualité héritées de son aîné J300, le J125 se démarque aussi par son chic et son luxe. Les caractéristiques du moteur et de la partie-cycle ont été spécialement étudiées pour les villes européennes. S'y ajoutent un excellent niveau de confort et des atouts pratiques directement empruntés au J300, tels le grand coffre de selle et la prise allume-cigare du vide-poches. Bref, toutes les qualités attendues d'un deux-roues haut de gamme conçu pour des trajets quotidiens.

Sur le J125, on peut encore



Le J125 en impose par son gabarit. Ses lignes élégantes en font aussi un engin chic et luxueux. SP-KAWASAKI

louer la qualité de finitions de l'ensemble du scooter. Les astuces qui le rendent attachant dès le premier regard aussi. A témoin: le réglage des suspensions arrière qui peut s'effectuer à l'aide d'une seule main. On l'a vu, l'ergonomie et les finitions

du J125 sont à ranger au premier rang des points forts du mini «J». Prix: 5200 francs. ◉

INFO+

Plus de renseignements sur www.kawasaki.ch



Le deux-roues dans tous ses états

Dès jeudi et jusqu'à dimanche, se déroule, à la Messe de Zurich, la 13e édition de la grande exposition dédiée au deux-roues.

L'an dernier, le salon de la moto, du scooter et du tuning avait attiré plus de 70 000 personnes durant quatre jours dans les halles de la Messe de Zurich.

Cette année, les visiteurs pourront découvrir, toucher et parfois s'asseoir sur les nouveautés 2016

et sur les autres modèles de toutes les marques présentes en Suisse, que ce soit des motos, des scooters, des quads, des casques, des vêtements ou d'autres équipements. Comme chaque année, en somme.

Il y aura aussi une grande exposition d'engins personnalisés, le Swiss Custom Show, expo à laquelle les organisateurs de Swiss-Moto nous ont désormais habi-

tués. Et plein d'animations diverses et variées, allant de la démonstration de glisse acrobatique à la signature d'autographes de la part de pilotes renommés, en passant par des expositions spéciales dans l'exposition. ◉

INFO

Plus de renseignements sur www.swiss-moto.ch/online-ticket

PRATIQUE

DU 18 AU 21 FÉVRIER

LIEU

Messe Zurich Hallenstadion

HEURES D'OUVERTURE

Jeu. 10h-21h; Ven. 10h-22h, Sam. 9h-19h; Dim. 9h-18h.

PRIX D'ENTRÉE

Adultes 22 francs. Enfants (7-16)/Etudiants/AVS/AI 12 fr. Familles (2 adultes + 1-4 enfants jusqu'à 16 ans) 47 francs.



Un salon qui attire toujours la foule à Zurich. SP

PUBLICITÉ



Africa Twin à l'essai

Fr. 14'090.-



Honda PCX 125

Fr. 3'350.-



Yamaha NMax ABS

Fr. 3'430.-



Gamme Yamaha MT à l'essai

dès Fr. 5'790.-

HONDA

Maison Cordey SA

LE CENTRE DES VÉHICULES À DEUX ROUES

Ecluse 47-49 - Neuchâtel - Tél. 032 725 34 27 - cordeysa@sunrise.ch

YAMAHA

LE MAG CINÉMA

★★★★★ CHEF-D'ŒUVRE
 ★★★ EXCELLENT
 ★★ À VOIR
 ★ À LA RIGUEUR
 ✗ À ÉVITER

BOX-OFFICE

Un trappeur est attaqué par un ours

1. «The Revenant» (1)
2. «Chocolat» (N)
3. «Heidi» (23)
4. «Alvin et les Chipmunks» (N)
5. «Point Break» (N)
6. «Demain» (2)

7. «Dirty Grandpa» (N)
 8. «Les Tuche: le rêve américain» (N)
 9. «Les saisons» (4)
 10. «Creed» (3)
- (O) Classement précédent
(N) Nouveauté (R) De retour

☆☆☆ «AVE, CÉSARI!» Dépêché par les frères Joel et Ethan Coen, un «fixeur» règle les problèmes d'un studio hollywoodien. Un brin mineur, mais tellement jouissif.

Ave Hollywood, ceux qui vont se ridiculiser te saluent

VINCENT ADATTE

Trois ans après «Inside Llewyn Davis», sublime biographie pince-sans-rire d'un chanteur folk malchanceux, les frères Coen renouent avec leur veine satirique dans «Hail, Caesar!» (titre original), qui passe à une moulinette burlesque assez irrésistible les turpitudes de l'empire hollywoodien alors déclinant.

Certes, dans leur filmographie truffée de chefs-d'œuvre, ce dix-septième long métrage fait figure de film mineur, mais il n'en demeure pas moins très jouissif, pour peu que l'on sache ne pas boudier son plaisir de cinéphile!

Profession: fixeur

Dans les années 1950, Eddie Mannix (Josh Brolin) exerce pour Capitole, un grand studio hollywoodien, la fonction de «fixeur», une activité de médiation parfois très peu orthodoxe qui, entre autres fonctions, consiste à régler aussi discrètement que possible les problèmes des stars empêtrées dans des scandales risquant de ternir la réputation de leur employeur. Dès la



A Hollywood, les «fixeurs» sont censés remonter les bretelles des acteurs déviants. UNIVERSAL

première scène du film, le spectateur est mis au parfum en découvrant le sieur Mannix tancer

en pleine nuit une starlette sous contrat, qu'il surprend au beau milieu d'une séance photo bien trop déshabillée!

Un hommage déguisé

Après avoir démontré tout son doigté en la matière, le pseudo bras droit du patron du Capitole a une journée pour démêler une affaire autrement sérieuse: alors qu'il sue sang et eau sur le tournage d'un péplum biblique particulièrement crétin, son acteur vedette, Baird Whitlock (George Clooney), est kidnappé par une mystérieuse organisation de scénaristes communistes...

N'en disons pas plus, sinon que

les frères Cohen profitent de cet «insider» pour nous offrir une visite guidée du complexe hollywoodien, dont ils tournent en ridicule les us et coutumes, mais avec une telle affection que leur charge a tout de l'hommage déguisé.

Proche de la mafia

Entre nous, l'incroyable Eddie Mannix a bel et bien existé. Exvideur dans un parc d'attractions et proche de la mafia, ce soi-disant chef de production au sein de la MGM n'avait pas son pareil pour escamoter le saphisme de Greta Garbo ou le priapisme galopant de Mickey Rooney. Allant régulièrement à

confesse, ce prince de l'ombre maintenait sous sa coupe juges, policiers, politiciens et journalistes... Oiseaux moqueurs du star-system, les frères Coen le ressuscitent avec beaucoup de gentillesse, en regard de sa très mauvaise réputation. ●

VIDÉO



Retrouvez notre vidéo sur ce sujet

iPad L'Express - L'Impartial + e-paper

INFO

de Joel et Ethan Coen, avec Josh Brolin, George Clooney, Alden Ehrenreich...
Durée: 1h46. Age légal/conseillé: 8/12

TROIS RAISONS DE VOIR LE FILM

UN «CASTING» DE NULLITÉS

Une nuée de stars s'est précipitée pour jouer les (très) mauvais acteurs devant la caméra des Coen. Avec une mention spéciale pour Scarlett Johansson en sirène gravide!

DES MORCEAUX DE BRAVOURE

Se glissant d'un plateau de tournage à l'autre, les Coen croquent les genres cinématographiques avec gourmandise. Clou de ces incursions parodiques, une scène de comédie musicale où Channing Tatum campe un Gene Kelly enfin débarrassé de sa gangue hétérosexuelle.

HOLLYWOOD PRIS À REVERS

Les Coen dépiautent avec un plaisir contagieux les rouages hypocrites de l'usine à rêves. ●

☆☆ «LA VACHE»

Toute l'humanité réunie autour d'un bovidé

Né à Bondy, éducateur dans les banlieues, chroniqueur à Canal+, organisateur du Bondy Blog et directeur artistique du Festival Marrakech du rire, Mohamed Hamidi est passé à la réalisation avec la complicité de Jamel Debbouze, dont il est le collaborateur artistique. Après «Né quelque part» et les drôles de mésaventures d'un jeune Algérien plus Français que nature, il signe une nouvelle comédie sociale qui desoude avec un humour tendre les clichés et les préjugés liés à l'immigration.

Paysan dans un petit village d'Algérie, Fatah vit simplement avec sa femme et ses deux filles en cultivant la terre et en vendant au marché le lait que lui

donne sa vache Jacqueline, une tarentaise au poil brun et brillant. Tandis qu'il postule depuis des années au Salon de l'agriculture de Paris, Fatah reçoit un jour une lettre d'invitation et décide de s'y rendre avec Jacqueline, en rejoignant Marseille pour traverser la France à pied jusqu'à la porte de Versailles. Hélas, entre l'alcool de poire, les fêtes foraines et les manifestations de blocage des routes des agriculteurs français, les embûches et les apparences trompeuses se multiplient à tel point que Fatah se retrouve bien malgré lui en rupture avec sa propre femme restée au bled...

Porté par l'excellent Fatsah Bouyahmed, dont l'accent et

l'air candide constituent un pur régal, «La vache» est une comédie d'une grande douceur. Abordant les rencontres interculturelles sous la forme du conte humaniste, Mohamed Hamidi prend soin de ne blesser personne en parcourant une France ouverte et tolérante. Bien qu'une telle représentation puisse paraître un brin illusoire, le film fonctionne à merveille grâce au positivisme forcené de son personnage principal. Un road-movie réconciliateur et divertissant. ● RAPHAËL CHEVALLEY

INFO

de Mohamed Hamidi, avec Fatsah Bouyahmed, Lambert Wilson, Jamel Debbouze...
Durée: 1h31. Age légal/conseillé: 6/8



La vache et l'exilé... PATHÉ

À L'AFFICHE

«Je vous souhaite d'être follement aimée»



d'Ade Ounie Lecomte, avec Céline Sallette, Elyes Aguis, Anne Benoit...

☆☆ Abandonnée à sa naissance à Dunkerque, Elisa part s'y installer avec son fils dans le but de retrouver sa mère biologique. En vain, jusqu'à ce qu'elle rencontre une femme qui a accouché sous X trente ans auparavant... Après «Une vie toute neuve», l'actrice et réalisatrice Ounie Lecomte, elle-même orpheline, livre un deuxième film sur le thème de l'abandon. Avec le concours d'actrices bouleversantes, elle restitue avec délicatesse les sentiments de manque et d'injustice de ses personnages. ● RCH

«Zootopie»



de Byron Howard, Rich Moore et Jared Bush, avec les voix françaises de Pascal Elbé, Lubna Gourion, Thomas Ngijol...

☆☆ A Zootopia, tous les animaux vivent en harmonie, sans se dévoiler... ou presque! Fraîchement recrutée par la police, Judy Hopps, une lapine adorable et courageuse, décide de faire ses preuves en enquêtant sur une affaire pour le moins périlleuse. Heureusement, le destin met sur son chemin Nick Wilde, un renard rusé qui va l'aider. Un brin conventionnel du point de vue des images de synthèse, ce nouveau film d'animation Disney n'en demeure pas moins délectant d'anthropomorphisme et divertissant. ● VAD

«Molly Monster»



de Ted Sieger, Michael Ekblad et Matthias Bruhn, avec les voix françaises de Jade Amstel, Daniel Vouillamoz, Edgar Monnerat...

☆☆ Inspiré du livre et de la série télévisée de l'illustrateur Ted Sieger, «Molly Monster» est un dessin animé plein de tendresse et d'aventures. C'est l'histoire de Molly, une monstre qui est triste parce que ses parents sont partis pour couvrir un nouvel œuf. Comme ils ont oublié le bonnet qu'elle a tricoté pour le bébé, Molly part les rejoindre, toute seule, comme une grande... Un film d'animation pour les plus petits, qui aborde avec douceur des émotions caractéristiques de l'enfance. ● RCH



LES DIEUX DE L'OLYMPÉ

Le groupe américain jouait à l'Olympia de Paris hier soir pour finir ce qu'ils avaient commencé au Bataclan le 13 novembre. Mais pas question que «Kiss of the Devil», qu'ils jouaient au moment où les premiers tirs de kalachnikov ont résonné, figure sur la setlist.

Eagles of Death Metal: «Nous ne savons plus où vit cette chanson désormais.»

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

ON EN PARLE

RHEINFELDEN

Du rôti au ski

Les gardes-frontières de la douane autoroutière de Rheinfelden (AG) ont saisi environ 160 kg de viande qu'un Néerlandais tentait d'importer illégalement en Suisse. Ce dernier a expliqué que la marchandise était destinée à des amis qu'il retrouvait pour les vacances de ski. La viande était conservée dans des sacs réfrigérants, cachée dans le compartiment de la roue de secours. Le fraudeur a dû s'acquitter d'une amende de plusieurs milliers de francs. ● ATS



DÉCOUVERTE

Une défense de stégodon ressurgit

Une équipe de scientifiques a découvert au Pakistan un rare spécimen de défense de stégodon, un cousin éloigné de l'éléphant ayant vécu il y a 1,1 million d'années. Mesurant 2,44 m de long, cette découverte pourrait apporter de nouveaux éléments sur l'évolution de ce mammifère disparu. Le stégodon est apparu sur Terre il y a environ 11 millions d'années et a vécu jusqu'à la dernière glaciation il y a environ 11 700 ans. ● ATS

LE CHIFFRE

404

Le poids, en carats, du plus gros diamant jamais découvert en Angola, qui mesure quelque sept centimètres. Une pierre qui pourrait valoir près de 14,1 millions de francs. ● ATS

FRANCE

L'homme de Foix volait les offrandes

Un curé à la retraite du sud-ouest de la France a été condamné mardi à 18 mois de prison avec sursis et 50 000 euros (55 000 francs) d'amende. Il avait détourné près de 700 000 euros de dons des fidèles. L'homme d'Église a été reconnu coupable d'avoir encaissé personnellement, pendant deux décennies, plus de 560 000 euros de dons et d'offrandes et plus de 106 000 euros de bénéfice des ventes de bougies votives. ● ATS

Provocateur, Martin Landolt?

POLÉMIQUE Le président du PBD a relayé sur internet une image de la croix suisse changée en croix gammée. Une démarche jugée contre-productive par les adversaires de l'initiative sur le renvoi.

CHRISTIANE IMSAND

Le président du PBD Martin Landolt ne s'attendait pas à autant de réactions quand il a relayé sur twitter l'image d'un drapeau suisse détourné en croix gammée afin d'illustrer son opposition à l'initiative de l'UDC sur le renvoi des criminels étrangers. La provocation n'a pas atteint l'objectif souhaité. Au lieu de susciter une discussion critique sur l'initiative, elle a provoqué un débat sur les méthodes de communication politique. Et là, de l'avis général, un pas de trop a été franchi. L'affaire a même conduit la Vaudoise Christine Bussat, fondatrice de l'association suisse Marche blanche et candidate malheureuse aux élections fédérales, à quitter le PBD avec effet immédiat.

Martin Landolt n'est pas l'auteur du montage controversé. Il n'a fait que relayer une affiche qui circulait depuis quelques jours sur les réseaux sociaux. Elle est l'œuvre d'un anglo-suisse, Werber Parvez Sheik Fareed, qui cherchait à exprimer son inquiétude pour le maintien de l'État de droit. Le texte qui l'accompagne place sur le même plan l'Allemagne de 1933, l'Afrique du Sud de 1948 et la Suisse de 2016.

La pente est glissante

Le président du PBD partage cette inquiétude. «Je ne prétends pas que l'UDC est un parti nazi ou que les gens qui voteraient l'initiative sont des nazis», explique-t-il. «Mais la pente est glissante. Si l'initiative était acceptée par le



La transformation de la croix suisse en croix gammée n'était pas du goût de tout le monde... KEYSTONE/IMAGE TWITTER

peuple, nous serions dans un contexte comparable à celui qui caractérisait les débuts de l'époque nazie. J'ai choisi la voie de la provocation pour mettre ce danger en évidence. La Suisse doit préserver ses valeurs et refuser une justice à deux vitesses. Si c'était à refaire je le referais, mais en clarifiant d'emblée ma position.» Christine Bussat n'admet pas la comparaison. «Je suis la petite fille de juifs

qui ont vécu à Paris pendant la guerre», raconte-t-elle. «Quoi qu'en dise Martin Landolt, il est inadmissible de comparer tous ceux qui voteront oui à des nazis». Et d'indiquer qu'elle-même soutient le texte de l'UDC. «Je me bats pour le respect de la volonté populaire comme je l'ai fait dans mon combat contre la pédophilie.» La Vaudoise a déjà envoyé sa lettre de démission à Martin Landolt. Elle avoue qu'elle se rapproche des idées de l'UDC, mais qu'elle n'a pas l'intention pour l'instant d'entrer dans le parti.

Du côté de l'UDC, on joue profil bas. Le vice-président Claude-Alain Voiblet estime qu'il ne faut pas sur-réagir à la provocation. «Si nos adversaires en sont réduits à ça, c'est qu'ils sont à court d'arguments.»



Quand on lui rappelle que l'UDC a fréquemment recouru à l'arme de la provocation, il rétorque que ce n'est pas la même chose d'associer un parti et son électoralat à l'époque nazie. «Le PBD ne devrait pas oublier que 30% des électeurs votent UDC.»

Gare à l'outrance

D'autres en sont bel et bien conscients. Pour le sénateur socialiste Didier Berberat (NE), il ne faut pas diaboliser l'UDC. «Ce n'est pas parce que ce parti a l'habitude des discours outranciers qu'il faut faire pareil. On ne doit pas utiliser les armes de l'adversaire lorsqu'elles dépassent la limite du hors-jeu. Il y a des frontières qu'il ne faut pas franchir. C'est contre-productif. Nous devons argumenter sur le fond en expliquant les défauts de cette initia-

tive». Le président du PS Christian Levrat ne s'était pourtant pas privé, en 2014, de dénoncer «les méthodes fascistoïdes» de l'UDC. Atteint hier par téléphone, il a refusé de polémiquer. «J'avais fait cette déclaration dans un autre contexte», a-t-il sobrement relevé.

A droite, on n'a pas davantage envie d'emboîter le pas à Martin Landolt. Coprésident du comité interpartis contre l'initiative UDC, le conseiller national Philippe Bauer (PLR, NE) estime qu'il y a suffisamment d'éléments juridiques et sociétaux qui doivent amener à voter contre ce texte. Par ailleurs, il n'apprécie pas l'usage fait du drapeau suisse. «Notre drapeau représente des valeurs et des symboles auxquels je crois. Ça me dérange qu'on le détourne de cette manière.» ●



«Ce n'est pas parce que ce parti a l'habitude des discours outranciers qu'il faut faire pareil.»

DIDIER BERBERAT (CONSEILLER AUX ÉTATS (PS, NE))

ALLEMAGNE Un aiguilleur est à l'origine du drame ferroviaire qui est survenu la semaine passée.

La collision frontale provient d'une erreur humaine

L'accident de train survenu la semaine dernière dans le sud de l'Allemagne, ayant coûté la vie à onze personnes, a été causé par une erreur humaine. Un aiguilleur a été inculpé, ont indiqué mardi les enquêteurs.

Le responsable de l'aiguillage le jour du drame, un homme de 39 ans, a été inculpé pour homicides par négligence, blessures et intervention dangereuse dans le trafic ferroviaire, a indiqué le magistrat. L'agent a reconnu son erreur lundi. Les enquêteurs n'ont pas précisé la

nature de la faute commise par l'aiguilleur. Mais selon la presse allemande, il aurait laissé passer l'un des deux trains qui était en retard, désactivant au passage le système de sécurité qui aurait dû déclencher un freinage automatique.

Les analyses sanguines ont démontré qu'il n'était pas sous l'empire de l'alcool ni de stupéfiants. «S'il avait respecté les règles, s'il s'était comporté de façon réglementaire, il n'y aurait pas eu de collision entre les trains», a déclaré Wolfgang Wiese, procureur

de Traunstein, au sud-est du pays. L'homme n'a toutefois pas été placé en détention provisoire: «on ne doit pas partir du principe qu'il existe ici un motif de détention» car son acte est un acte de négligence et n'était pas prémédité, a expliqué Wolfgang Wiese. Le suspect «ne va pas bien» et a été conduit par ses avocats dans un lieu sûr, a souligné Jürgen Branz, du Parquet de Traunstein. Il s'agit de l'un des pires accidents ferroviaires survenus ces dernières années en Allemagne. ● ATS



Un aiguilleur a été inculpé pour homicide par négligence, blessures et intervention dangereuse dans le trafic ferroviaire. KEYSTONE



KEYSTONE

18 SUISSE

ÉLECTIONS A Saint-Gall et en Thurgovie, les scrutins renforceront l'UDC et le PLR. A Uri, le PS voit son ultime siège gouvernemental de Suisse centrale menacé.

Droite ambitieuse dans trois cantons alémaniques



A Saint-Gall, l'aile droite du PDC permet aux partis bourgeois d'avoir une confortable majorité face au camp du PS et des Verts. KEYSTONE

CONTEXTE

Le 28 février, Saint-Gall, Uri et Thurgovie éliront leurs autorités cantonales. Les deux premiers cantons renouveleront leur exécutif et leur législatif, le dernier désignera juste son gouvernement. La droite a des objectifs élevés, tandis qu'à Uri, le Parti socialiste pourrait perdre son dernier siège d'exécutif de Suisse centrale.

UDC AMBITIEUSE A SAINT-GALL

A Saint-Gall, sur les sept membres du gouvernement, deux se retirent. L'UDC veut un deuxième représentant au gouvernement et compte reprendre les six sièges perdus en 2012 au Parlement.

Lors des élections fédérales du 18 octobre dernier, le parti agrarien a récolté 35,8% des suffrages, un record. Pourtant, quatre

semaines plus tard, le candidat UDC Thomas Müller a été nettement battu par le socialiste Paul Rechsteiner dans la course au Conseil des Etats.

Pour les élections du 28 février, tous les scénarios sont envisageables. L'UDC pourrait à nouveau triompher, mais il n'est pas exclu que les partis du centre confirment leur progression d'il y a quatre ans.

Au législatif, le PLR et l'UDC disposaient ensemble de la majorité de 2008 à 2012. Depuis 2012, les deux partis ont perdu la majorité et disposent de 56 sièges sur 120. L'aile droite du PDC permet aux partis bourgeois d'avoir une confortable majorité face au camp du PS et des Verts.

DERNIER SIÈGE PS EN DANGER A URI

Dans le canton d'Uri, dix candidats se disputent les sept sièges du Conseil d'Etat, composé de trois démocrates-chrétiens, deux libéraux-radicaux, un UDC et un

socialiste. L'élection pourrait donc donner lieu à un second tour le 10 avril, alors que quatre ministres se représentent.

Le PLR et l'UDC se montrent particulièrement gourmands. Malgré le fait que chacun des deux partis doit défendre un siège laissé vacant, ils visent un mandat supplémentaire. Les libéraux-radicaux se sont lancés à trois dans la course. L'UDC propose deux noms. L'élection d'un second représentant de l'UDC au gouvernement constituerait une surprise. Le parti n'y était en effet pas parvenu il y a quatre ans et avait même perdu quatre sièges au Parlement.

Le PS risque de faire les frais des assauts de la droite. Il a lancé le député Dimitri Moretti dans la course. En cas de perte de ce siège, les socialistes ne seraient plus représentés dans aucun des exécutifs cantonaux de Suisse centrale, l'avant-dernier mandat gouvernemental ayant été perdu l'an dernier à Lucerne. Les trois

sièges détenus par le PDC semblent, eux, peu menacés, les démocrates-chrétiens n'ayant aucun ministre démissionnaire à remplacer dans ce canton fortement catholique.

Enfin, l'élection du Parlement uranais ne devrait pas entraîner de bouleversement.

UN SEUL SIÈGE VACANT A THURGOVIE

En Thurgovie, le scrutin électoral agendé le même dimanche s'annonce nettement moins disputé. Seul l'un des cinq membres actuels du gouvernement ne se représente pas. Il s'agit du libéral-radical Kaspar Schläpfer.

Sauf surprise, la composition de l'exécutif thurgovien devrait donc rester identique et majoritairement féminine: deux UDC (Jakob Stark et Monika Knill), une PDC (Carmen Haag), une socialiste (Cornelia Komposch) et un PLR. Quant à l'élection du Parlement thurgovien, elle aura lieu le 10 avril. ● ATS

ARMÉE

Davantage de moyens refusés

Les dépenses pour l'armée ne doivent pas représenter 1,2% du PIB. Après le Conseil des Etats, la commission de la politique de sécurité du National a recommandé mardi par 14 voix contre 8 à son plénum de rejeter une initiative du canton de Berne visant à ancrer dans la constitution ce chiffre pour les 10 prochaines années.

Le canton de Berne estime que l'armée ne dispose pas d'assez de moyens pour assurer l'indépendance de la Suisse et propose de lui en donner plus. La Chambre des cantons a rejeté ce texte sur la forme comme sur le fond.

Pour la majorité de la commission, cette demande est irréaliste: il faudrait économiser près de 3 milliards de francs dans les autres tâches de la Confédération pour atteindre un tel montant. Par ailleurs, lors de la session de mars, le Parlement devrait adopter un budget quadriennal de 20 milliards pour l'armée.

La minorité juge au contraire



Le canton de Berne estime que l'armée ne dispose pas d'assez de moyens pour assurer l'indépendance de la Suisse. KEYSTONE

qu'avec 0,8% du PIB, les dépenses militaires suisses sont bien trop inférieures par rapport à celles d'autres Etats de l'Union européenne, qui se montent à 1,6% en moyenne. ● ATS

CONSTRUCTION

Les autorités devraient utiliser du bois helvétique

Les cantons, les communes et les institutions de droit public devraient utiliser du bois suisse lors de constructions. La commission de l'environnement du Conseil national a décidé hier de soutenir une initiative parlementaire en ce sens. L'initiative venue du PDC demande que lors des marchés

publics, les institutions publiques bénéficiant de subventions en leur qualité de propriétaire forestier soient obligées d'examiner les projets de construction prévoyant l'utilisation de bois helvétique. Et de privilégier les produits en bois entièrement produits en Suisse. ● ATS

MÉTÉO

Grenouilles et crapauds migrent plus tôt cette année

En raison des températures douces, les grenouilles et les crapauds sortent de leurs trous plus tôt que d'habitude. Conséquence, les groupes de volontaires dans les régions de plaine doivent installer des clôtures.

En de nombreux endroits, les batraciens ont déjà entamé leur migration en direction des sites de reproduction. Il s'agit d'un exode précoce en raison de la douceur, comme celle ressentie l'avant-dernière semaine, indique hier Silvia Zumbach du centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (karch). Ce n'est cependant pas la première fois que ces migrations ont lieu durant la première moitié

de février, selon la spécialiste. C'est la météo qui détermine le moment où les batraciens se déplacent vers les sites de reproduction. Humidité et des températures autour de 5 degrés constituent les conditions idéales pour se mettre en route. La période de migration varie d'année en année.

En 2015, le karch a recensé près de 80 groupes de sauveteurs en Suisse. Ceux-ci ont aidé environ 169 000 batraciens à arriver à bon port. Afin d'améliorer le réseau des bénévoles, le centre de coordination a mis à disposition un nouvel outil sur internet. Celui-ci montre les passages empruntés par les batraciens qui ne sont pas encore dotés de sauveteurs. ● ATS



De nombreux batraciens meurent sous les roues des voitures. KEYSTONE

SURPOPULATION

Pour la régulation des cygnes

La population des cygnes tuberculés devrait pouvoir être régulée en Suisse. La commission de l'environnement du Conseil national est d'accord pour prendre des mesures, mais elle refuse que ces grands oiseaux blancs puissent être chassés. Ces oiseaux sans ennemi naturel prolifèrent et deviennent moins craintifs. Ils peuvent s'attaquer à l'homme. De plus, leurs déjections polluent les cultures. La motion modifiée veut permettre aux cantons autorisés à le réguler de manière proactive. La population serait contrôlée selon le même modèle que celui des loups ou des lynx. Ne seraient abattus que les cygnes qui deviendraient dangereux. ● ATS

EXPLOSION

Deux blessés dans une entreprise chimique



L'explosion s'est produite au rez-de-chaussée lors d'un processus annexe de production. Ce dernier comprend la station de soutirage et d'autres secteurs de l'entreprise, précise un porte-parole de RohnerChem. L'une des deux personnes blessées souffre de brûlures au deuxième degré. L'autre a été légèrement touchée, indique la police de Bâle-Campagne. Au total, 140 personnes ont été mobilisées sur les lieux. Les pompiers ont pu éteindre l'incendie en matinée. Le bâtiment a subi d'importants dommages sur plusieurs étages. Son périmètre a été bouclé. L'origine de l'explosion est encore inconnue. Elle fait l'objet d'une enquête. L'accident n'a provoqué aucune pollution atmosphérique. L'entreprise RohnerChem élabore des produits chimiques et des substances pharmaceutiques actives. ● ATS

GOTHARD

Uri déboute les opposants

Le gouvernement uranais n'est pas entré en matière sur le recours du président du WWF uranais Ernst Dittli contre la votation sur le Gothard. C'est l'affaire du Tribunal fédéral, estime l'exécutif. Le gouvernement uranais n'est pas compétent pour traiter des recours exigeant un report ou l'annulation d'une votation fédérale, a indiqué hier l'exécutif. C'est au Tribunal fédéral de se prononcer, précise-t-il. Le président du WWF va transmettre son recours au TF. Ernst Dittli exige que la votation du 28 février sur le Gothard soit reportée ou annulée. Il estime que la question est posée de manière confuse et induit les citoyens en erreur. ● ATS

CONFLIT SYRIEN Ankara accuse Moscou de crimes de guerre. Avant d'intervenir?

Russie et Turquie se trouvent au bord de l'affrontement

ANNE ANDLAUER

Pour le quatrième jour d'affilée, hier, la Turquie est intervenue militairement dans le conflit syrien en bombardant, depuis son territoire, les forces kurdes des Unités de protection du peuple (YPG) dans la région d'Azaz, au nord d'Alep. Ankara veut autant enrayer la progression de ces milices, qui contrôlent déjà une grande partie du nord de la Syrie, qu'empêcher le Kremlin d'agir en seul maître du jeu dans cette zone frontalière, où les bombardiers russes pilonnent l'opposition depuis plus de quinze jours.

«Les YPG sont des mercenaires de Moscou. S'ils approchent d'Azaz, ils verront notre riposte la plus violente», a menacé, hier, le premier ministre turc, Ahmet Davutoglu. Son pays a attribué à la Russie – et qualifié de «crimes de guerre» – des frappes contre des écoles et des hôpitaux à Idlib et Alep, qui ont tué, lundi, près de 50 civils, selon l'ONU. «Si les bombardements russes continuent, l'accord de Munich ne fonctionnera pas», tranche un officiel turc sous couvert d'anonymat, en référence aux négociations de la semaine dernière dans la ville allemande. La Russie, les Etats-Unis et leurs principaux alliés, dont la Turquie, étaient tombés d'accord verbalement sur une «cessation des hostilités» dans un délai d'une semaine.

«Les Russes font fuir des réfugiés vers l'Europe»

«On nous accuse de nuire aux efforts de paix, mais ce sont les Russes qui, en réservant 88% de leurs frappes à l'opposition modérée, aggravent la situation et font fuir des milliers de nouveaux réfugiés vers la Turquie et vers l'Europe», avance le responsable turc.

Dans la région d'Azaz, en territoire syrien mais à deux pas de la frontière, les camps construits par



Des forces turques en manœuvre près de la frontière avec la Syrie. KEYSTONE

Ankara hébergent près de 100 000 civils. La Turquie, qui accueille déjà 2,6 millions de Syriens, refuse d'ouvrir ses portes, mais promet de le faire en cas de «menace pour la sécurité» des déplacés. Autrement dit, si les frappes russes et les Kurdes des YPG s'approchaient trop de sa frontière.

Une «ligne rouge» pour Ankara, paniquée à l'idée que le Parti de l'union démocratique (PYD), branche politique des YPG, n'installe un Kurdistan unifié et autonome dans le nord de la Syrie. La Turquie considère le PYD comme un groupe terroriste émanant du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), contre lequel elle mène, depuis l'été dernier, une offensive sanglante dans le Sud-Est anatolien. Les Etats-Unis, à l'inverse, voient le PYD comme un allié capable d'appuyer au sol leurs bombardements anti-Etat islamique.

«La probabilité est très grande que les armes livrées au PYD se retrouvent dans les mains du PKK et ser-

vent à attaquer la Turquie», proteste-t-on à Ankara. Assez pour que des soldats turcs franchissent la frontière? «Il n'y aura pas d'opération militaire unilatérale de la Turquie en Syrie. Mais nous pensons que les combats en Syrie ne cesseront pas sans une opération au sol», répond l'officiel turc. Quelle en serait la cible? «Tous les groupes terroristes, y compris le PYD.» Et d'ajouter, évasif: «Il est difficile de savoir ce qu'il se passera dans dix jours. Si les choses changeaient, les plans pourraient changer.»

Bachar el-Assad en sort renforcé

La Turquie semble ménager toutes les marges de manœuvre. Elle est pourtant l'une des grandes «perdantes» de l'intervention russe: Bachar el-Assad, le président honni, se trouve renforcé. Les ennemis kurdes aussi, au prix – «bonus» pour Moscou – d'une brouille turco-américaine. Les bombardements laminent les rebelles soutenus par Ankara et des

milliers de réfugiés affluent vers sa frontière. Pas étonnant, dès lors, que les Turcs soient les premiers à applaudir Angela Merkel, qui a jugé «utile» la création d'une «zone d'exclusion aérienne» dans le nord de la Syrie. Une vieille idée turque, que rejette Moscou autant que Washington.

L'émissaire de l'ONU pour la Syrie Staffan de Mistura a annoncé l'envoi, aujourd'hui, d'un convoi vers plusieurs villes assiégées par le régime ou des rebelles, un test sur la volonté des acteurs de la guerre de laisser passer l'aide humanitaire.

«Il est clair que c'est le devoir du gouvernement syrien d'atteindre tous les Syriens et de permettre à l'ONU d'apporter une aide humanitaire, après si longtemps», a-t-il dit, hier, à Damas, avec le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid el-Mouallem. «Demain (réd: aujourd'hui), nous allons tester la volonté de laisser passer l'aide et nous serons capables après de parler davantage.» ● LE FIGARO

ONU

Décès de Boutros Boutros-Ghali



L'ancien secrétaire général des Nations unies Boutros Boutros-Ghali est mort à l'âge de 93 ans, a annoncé, hier, la présidence du Conseil de sécurité. Le diplomate égyptien avait dirigé l'ONU entre 1992 et 1996, en plein conflit au Rwanda et en ex-Yougoslavie. Les membres présents du conseil ont observé un moment de silence en sa mémoire. ● ATS

AFFAIRE BYGMALION

Nicolas Sarkozy mis en examen

Nicolas Sarkozy a été mis en examen, hier, dans l'affaire Bygmalion, liée au financement de sa campagne présidentielle de 2012, a annoncé le parquet de Paris. L'ancien chef de l'Etat devra répondre du chef de financement illégal de campagne électorale, ce qui risque de constituer un frein à ses ambitions pour 2017. Il a par ailleurs été placé sous le statut de témoin assisté pour les chefs d'usage de faux, escroquerie et abus de confiance, précise le parquet. ● LE FIGARO

VISAS

Le Canada devient plus strict

Le Canada va resserrer ses règles d'entrée sur son territoire dès le 15 mars. Ce qui obligera les voyageurs originaires de pays normalement exemptés de visas, tels que les Etats européens, à demander une Autorisation de voyage électronique (AVE) payante. Equivalent canadien du Programme de dispense de visa, mis en place par les Etats-Unis depuis 2008, l'AVE concerne les citoyens de «plus d'une cinquantaine de pays et territoires», dont la Suisse, qui devront désormais s'enregistrer en ligne et défrayer des coûts de sept dollars canadiens (cinq francs). ● ATS

EN IMAGE



KEYSTONE

UGANDA

Président favori. Le président ougandais, Yoweri Museveni, au pouvoir depuis 30 ans, aborde en favori l'élection présidentielle de demain. Mais l'opposition ne désespère pas de le pousser à un second tour inédit. Près de 15 millions d'électeurs devront choisir entre Yoweri Museveni, âgé de 71 ans et en quête d'un cinquième mandat de cinq ans, et sept autres candidats. Mais seuls l'opposant historique Kizza Besigye (photo) et l'ancien premier ministre Amama Mbabazi représentent une réelle menace pour le président sortant. ● ATS

EUROPE A la veille d'un sommet décisif sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE, personne ne sait sur quel pied danser.

Les manœuvres autour d'un éventuel Brexit, un marché de dupes?

A l'avant-veille d'un sommet européen qui pourrait déterminer l'avenir du Royaume-Uni dans l'Union européenne et, partant, celui de l'UE dans son ensemble, le Parlement européen a adressé un coup de semonce à Londres, hier: quel que soit le compromis que les Vingt-Huit sont censés trouver afin d'éviter un Brexit, sa pérennité n'est vraiment pas garantie.

Le premier ministre britannique, David Cameron, s'est rendu hier à Bruxelles. «Il n'y a pas de plan B», a réaffirmé le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, en soulignant que tout avait été entrepris afin d'éviter un Brexit, qui plongerait l'UE dans une crise existentielle inédite – tout le monde la redoute, même si Londres pousse depuis plus de trente ans ses partenaires à bout de nerfs.

David Cameron s'est engagé à organiser un référendum sur l'appartenance de son pays avant la fin de 2017. Il pourrait déjà avoir lieu le 23 juin 2016, pour peu que les chefs d'Etat ou de gouvernement des Vingt-Huit, qui se réuniront demain soir et vendredi, accèdent aux différentes revendications de réforme de l'union qu'il a formulées. Ce n'est qu'à cette condition, a-t-il souligné, qu'il se battra en faveur du maintien de son pays dans l'UE.

Les positions se figent

Dans ce cadre, les partenaires de Londres semblent prêts à certaines concessions. Mais d'heure en heure, les positions se figent, tactiquement en tout cas.

Hier, le président du Parlement européen, Martin Schulz, a ainsi affirmé qu'il ne pouvait pas «garantir» que les eurodé-



Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker (à droite), avec le premier ministre britannique, David Cameron, a affirmé que le Brexit plongerait l'Union européenne dans une crise existentielle inédite. KEYSTONE

putés acceptent de graver dans le marbre de la législation communautaire la principale revendication de Londres: le pouvoir de freiner la libre circulation des personnes au sein de l'UE en privant les travailleurs

de l'Est qui s'installeraient au Royaume-Uni de certaines prestations sociales.

Les Vingt-Sept semblent prêts à lâcher du lest, pendant quatre ans, pour autant que le Royaume-Uni ne fasse plus la fin

bouche en matière d'allocations familiales versées au bénéfice d'enfants résidant à l'étranger.

Mais la pérennité de cet arrangement demeure tributaire d'une modification de la législation européenne sur la libre circulation des personnes. Or, le Parlement européen, dont le respect des principes sous-tendant la construction européenne a toujours constitué un cheval de bataille, est colégislateur en la matière. Londres, de son côté, réclame un impossible engagement «juridiquement contraignant» de l'UE, dès demain.

Strasbourg se montrera «constructif», a affirmé Martin Schulz. Mais cela ne suffira pas à surmonter d'autres chausse-trappes, dont la technicité dépasse parfois l'entendement. Le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, a réclaté lui-même certains

«éclaircissements» sur la modification des relations entre les pays de la zone euro (dix-neuf Etats sur vingt-huit) et ceux qui n'en font pas encore partie, que revendique Londres.

Ne pas pénaliser la City

Alors que le Royaume-Uni veut s'assurer que certaines décisions prises par les Dix-Neuf ne pénalisent pas la City, et donc qu'il obtiendra un droit de regard sur leurs projets, la France et l'Allemagne veulent éviter que Londres s'affranchisse de certaines règles européennes, en particulier dans le domaine de la régulation des services financiers.

Les deux parties affirment œuvrer en faveur de l'intégrité du marché unique européen. Personne ne leur a donné tort, jusqu'à présent. Un véritable casse-tête. Ou un marché de dupes? ● BRUXELLES, TANGUY VERHOESL

RÉFUGIÉS L'Union européenne laisse les pays fermer un à un leurs frontières.

L'Europe se résigne au «plan B»

BRUXELLES
JEAN-JACQUES MÉVEL

Viktor Orban, l'homme qui a défié l'Europe en dressant des barbelés face aux réfugiés syriens, n'est pas loin de gagner son bras de fer avec Angela Merkel. Les opinions publiques ont changé de camp. L'UE s'affiche incapable de contrôler l'afflux en mer Egée. Et, de la Grèce à l'Autriche, ce sont les frontières qui resurgissent sous couvert d'un «plan B», ou plutôt d'une somme de décisions unilatérales.

La messe a déjà été dite une demi-douzaine de fois. La fatigue guette.

L'élan semble si peu répressible que le sommet européen de jeudi – dominé par la question britannique – tente d'éviter le sujet. Depuis l'été, une série de rendez-vous «de crise» a bruyamment opposé les tenants de l'ouverture européenne, emmenés par la chancelière allemande, aux partisans des clôtures nationales, conduits par le premier ministre hongrois. La messe a déjà été dite une demi-douzaine de fois. La fatigue guette.

Pour que la Turquie honore sa parole

Les Vingt-Huit «ne vont prendre aucune décision nouvelle, il est inutile de se répéter», explique un responsable impliqué dans la préparation du Conseil européen. Le sommet se bornera à passer en revue «la mise en œuvre des orientations» déjà prises, indique le dernier projet de conclusions. Angela Merkel dit vouloir tout faire pour que la Turquie honore sa parole et réduise



Il n'y a plus que l'Allemagne pour accueillir les nouveaux arrivants en nombre significatif. KEYSTONE

le rythme des embarquements. Avec d'autres, elle rencontrera le premier ministre Ahmet Davutoglu à Bruxelles. Mais ce sera hors du cénacle de l'UE.

Les chiffres ne donnent aucun signe de reflux durable ni depuis la Turquie, ni depuis la Grèce. Beaucoup redoutent un autre déferlement, avec l'offensive russe sur Alep et l'arrivée du printemps. Au débouché de la route des Balkans, il n'y a plus que l'Allemagne pour accueillir les nouveaux arrivants en nombre significatif. La Suède et l'Autriche, ex-championnes de l'asile, ferment peu à peu leurs portes. Les autres, en écho à Manuel Valls, assurent «ne pas pouvoir accueillir davantage de réfu-

giés». Le partage du «fardeau» n'est plus à l'ordre du jour, au-delà des 160 000 promis en septembre. En six mois, seuls 583 demandeurs d'asile ont été ainsi été «relocalisés» à travers l'UE.

Points de contrôle et clôtures

Le périmètre de l'intransigeance, lui, ne cesse de s'élargir. Après Budapest, puis Bratislava et Prague à l'automne, c'est Varsovie qui a scellé de tout son poids l'unanimité du groupe dit de Visegrad. Longtemps aligné sur la chancelière, Vienne vient de les rejoindre. L'Autriche a confirmé hier l'instauration de douze

points de contrôle avec la Slovaquie, la Hongrie et même l'Italie afin de «freiner» l'arrivée des demandeurs d'asile (ce que l'Allemagne pratique déjà sans tambour ni trompette). Avec à l'appui un obstacle bien tangible: une clôture au sud du pays, comme en Hongrie. A une différence près: la barrière autrichienne passe à l'intérieur de l'espace Schengen.

Les quatre pays de Visegrad ont retardé le volet le plus offensif de leur plan: la création, au sud de la Macédoine, d'une seconde «ligne de défense» qui couperait la route des Balkans dès le départ et sortirait la Grèce de l'espace de libre circulation. Hongrois, Tchèques et Slovaques

ont déjà dépêché des renforts en hommes et en matériel dans la République ex-yougoslave. L'Europe de Schengen se déchire. Les uns jouent contre les autres, avec l'entremise d'un tiers.

Contraire à la règle de Schengen

Le gouvernement Tsipras, financièrement exsangue et défavorisé par la géographie, s'est jusqu'ici contenté de laisser filer vers le nord un million de migrants et de réfugiés débarqués de Turquie. C'est contraire à la règle de Schengen. Mais le pays pouvait-il faire davantage, sans mobilisation policière du reste de l'UE à sa frontière et sans répartition crédible des réfugiés entre ses 27 partenaires? A l'approche du sommet, Angela Merkel et Donald Tusk, grand maître des sommets, ont tenté hier de freiner l'irréparable: «exclure la Grèce de Schengen ne résoudra rien», disent-ils à l'unisson.

Derrière cet affichage de principes s'insinue un calcul réaliste, sinon cynique. Rien ne paraît plus pouvoir empêcher la mise en quarantaine de la Grèce. L'UE vient elle-même d'engager une procédure qui aboutirait à «suspendre» son appartenance à Schengen, d'ici à la mi-mai. Le pays risque de devenir un cul-de-sac pour migrants et demandeurs d'asile. «L'UE devra faire face dès le printemps aux conséquences humanitaires», ajoute un responsable qui confirme les préparatifs.

Si l'on suit le raisonnement, un mieux pourrait jaillir de l'épreuve du pire. Athènes submergée n'aurait plus le choix. Il devrait se résoudre à faire le tri que l'UE lui réclame pour «relocaliser» les réfugiés légitimes et expulser les recalés vers la Turquie – à moins qu'Ankara ne s'en charge au départ. Surtout, le flot pourrait se réduire d'un coup dans les Balkans, la seule priorité que partagent vraiment Angela Merkel et Viktor Orban. ● LE FIGARO

Les «rejetés» de la route des Balkans

Georgia plante machinalement sa fourchette dans des morceaux de poulet et regarde droit devant elle. Depuis son comptoir, la patronne du bar aux cheveux teints en blond a vue sur la salle. Les clients, encore attablés, fixent leurs assiettes, l'air pensif eux aussi. A la fin du déjeuner et dans l'odeur de friture, Georgia note en grec les noms de ceux auxquels elle fait crédit. «Tôt ou tard, ils viennent payer», assure-t-elle, en faisant glisser son ongle long sur la feuille. La jeune femme a tissé des liens avec une clientèle qui n'aurait pourtant dû être que de passage. Mais, désormais, elle sait que les «rejetés» de la route des Balkans reviendront.

Par la vitre du café, on les voit partir en file indienne, prêts à rejoindre la Macédoine à travers les collines. Ils ne viennent pas d'Irak, d'Afghanistan ou de Syrie et ne sont plus autorisés à traverser les pays des Balkans pour accéder à l'Allemagne ou l'Autriche. «La frontière gréco-macédonienne est devenue un accordéon», indique un diplomate européen basé à Skopje. Dans cet instrument qui s'étire, les migrants se dispersent, se cachent, marchent des heures pour éviter la police. Le phénomène a commencé il y a plusieurs mois, mais depuis que les gouvernements européens ont décidé à la mi-novembre de trier par nationalité l'arrivée des réfugiés sur leur territoire, la campagne des Balkans s'est imposée comme une solution à ceux qui viennent d'ailleurs.

Chercher une stratégie

Ayoub est marocain. Après avoir passé dix jours dans la forêt macédonienne, ce

jeune de 22 ans originaire de Casablanca a pu enfin entrer en Serbie. «Je dormais la nuit, puis partais la nuit.» Malgré cela, il a été arrêté à quatre reprises par les policiers qui l'ont reconduit en Grèce. A la cinquième fois, il s'est enfui plus vite que ses amis, tous refoulés vers le sud et forcés de se réfugier dans une cafétéria grecque au décor semblable à celle de Georgia. «Vous croyez que si la police hongroise m'attrape, je risque la prison?», demande Ayoub, qui cherche une stratégie pour arriver en Autriche, sa destination finale. A sa famille, il dit qu'il est heureux. En réalité, il se sent «très mal». Il redoute l'expulsion, mais «rester dans les Balkans est hors de question», car «ici, ce n'est pas mieux que le Maroc».



Une famille de réfugiés à la frontière gréco-macédonienne. KEYSTONE

Ce soir-là, à l'intérieur des quelques tentes érigées par l'ONG Médecins sans frontières devant le camp serbe de Presevo – ouvert uniquement aux Syriens, Irakiens et Afghans –, la musique résonne. Des dizaines de Marocains et Algériens chantent pour oublier les derniers jours passés dans le froid, accompagnés de la bonne humeur des bénévoles. «Ils ne veulent pas retourner en arrière, et en même temps, on ne les laisse pas aller en avant», relève Anissa, de l'association Borderfree, qui s'inquiète: «On se demande ce qu'ils vont devenir, car ils ne peuvent pas rester ici indéfiniment.»

Des journées ordinaires

Face à autant d'obstacles, pourquoi ne pas suivre la procédure régulière? «On a déjà fait des demandes de visas pour la France, l'Espagne, l'Angleterre, toutes ont été refusées», s'insurgent des Maghrébins à Sid, à la frontière serbo-croate. «On n'est pas des criminels, on veut juste une vie meilleure», justifient-ils. Tous les moyens sont alors bons pour continuer, à commencer par les faux papiers. «Il existe sept différentes copies de laissez-passer grec original», précise Mare Bojkovska, de l'association Legis. Sans compter les innombrables chemins proposés par les passeurs.

Yassine, Hicham, Ayoub, Achraf... On les a croisés sur ce parcours de 1200 kilomètres. Et dans ce jeu de chat et de la souris, beaucoup, comme eux, ont été reconduits à la case départ: la Grèce, où Georgia continue de servir ceux qui sont de retour. Dans son café ouvert du lundi au dimanche, ce sont pour elle des journées ordinaires. ● LAETITIA MORÉNI – LE FIGARO

L'AUTRICHE VEUT UN CONTRÔLE GÉNÉRALISÉ DES FRONTIÈRES

En Autriche, le temps de l'empathie envers les migrants semble être révolu. Après avoir pris en charge 90 000 demandeurs d'asile en 2015, dans les pas de la généreuse politique d'accueil allemande, Vienne prend ses distances avec Berlin.

Fin janvier, le chancelier, Werner Faymann, a annoncé que le pays n'accueillerait plus que 127 500 demandeurs d'asile au cours des quatre prochaines années, instaurant ainsi des quotas qu'il réclame depuis des mois auprès de la Commission européenne. La semaine dernière, Vienne a envoyé son jeune ministre des Affaires étrangères, Sebastian Kurz, dans les Balkans afin de barrer la route par laquelle sont passés l'an dernier près d'un million de réfugiés arrivés par la Grèce. Il a exhorté la Macédoine à fermer sa frontière avec sa voisine hellénique. «Nous sommes prêts à apporter notre soutien aux pays des Balkans de l'Ouest, et notamment à la Macédoine, s'ils ont besoin de policiers, d'équipements techniques, et éventuellement de soldats», a déclaré Sebastian Kurz au journal allemand «Die Welt».

Renvois à la frontière

La Macédoine est en train d'ériger une seconde clôture sur sa frontière avec la Grèce, tout comme la Hongrie sur ses frontières avec la Serbie et la Croatie, et l'Autriche sur sa frontière avec la Slovaquie. Au poste-frontière de Spielfeld, où transitaient il y a quelques mois des milliers de réfugiés qui souhaitaient rejoindre l'Allemagne, l'organisation a changé. Le camp

n'est plus géré par la Croix-Rouge et des bénévoles, mais par des policiers qui ont établi un système de contrôle par lequel peuvent passer 7000 réfugiés chaque jour. Les Afghans, les Irakiens et les Syriens peuvent traverser l'Autriche pour se rendre en Allemagne, tandis que les migrants originaires d'autres pays sont renvoyés vers la Slovaquie. En visite hier à Spielfeld, la ministre de l'Intérieur autrichienne, Johanna Mikl-Leitner, a déclaré que cette mesure serait mise en place à douze autres endroits situés sur les frontières avec l'Italie, la Slovaquie et la Hongrie. Si nécessaire, l'Autriche prévoit d'ériger d'autres clôtures, notamment au col du Brenner, qui se situe sur l'axe reliant l'Italie à l'Allemagne.

Le pays s'attend à ce que le flux de réfugiés augmente à nouveau au printemps, et estime que le plafond des 37 500 demandes d'asile établi pour 2016 sera atteint avant l'été. Cependant, Vienne se déclare prêt à discuter avec les États «volontaires» d'une solution commune pour endiguer la crise des réfugiés, notamment en trouvant des moyens d'instaurer une immigration légale qui réduirait le nombre de personnes sur la route de l'exil à travers les Balkans. D'après le quotidien autrichien «Der Standard», Werner Faymann a invité Angela Merkel, François Hollande, Ahmet Davutoglu – le premier ministre turc – ainsi que plusieurs responsables de pays européens à une réunion exceptionnelle en amont du sommet des Vingt-Huit qui se tiendra demain et vendredi à Bruxelles. ● MYRIAM DETRUÏ – LE FIGARO



SKI ALPIN

Après l'argent, Mélanie Meillard se pare d'or

Aux Jeux olympiques de la jeunesse à Lillehammer, la Neuchâteloise a remporté le géant, deux jours après avoir glané l'argent lors du combiné alpin.

PAGE 27

SPORTS

HOCKEY SUR GLACE Les Chaux-de-Fonniers battent enfin les Ajoulots à domicile.

Le HCC inverse bien la tendance

JULIAN CERVINO

Le HCC n'avait encore jamais battu Ajoie à domicile cette saison, et bien c'est chose faite. Dès le premier acte de leur série de play-off face aux Ajoulots, les Chaux-de-Fonniers ont inversé la tendance en s'imposant 3-1, non sans peine.

D'emblée, les Chaux-de-Fonniers ont fait démentir les statistiques en «scorant» à deux reprises en supériorité numérique, dont une fois à 5 contre 3. Ensuite, ils ont bien tenu le choc en infériorité et même pendant 1'23" à 3 contre 5. Le tout grâce à un gardien très à son affaire. Remo Giovannini, malgré quelques signes de fébrilité, s'est montré rassurant.

En réalisant un début de partie exemplaire, les hommes d'Alex Reinhard semblaient tenir le bon bout. Ils auraient même pu faire définitivement la différence lorsque Jonathan Hazen écopa d'une pénalité de 10 minutes suite à une vilaine charge à l'encontre de Tim Wieser. Dominic Forget hérita d'un puck de 3-0, mais il ne parvint à exécuter le dernier geste pour battre le jeune Gauthier Descloux.

Triplé de Forget

Avec deux longues avances avant le dernier tiers, les Abeilles n'étaient pas à l'abri d'un retour des Vouivres, qui faillit se produire dès l'entame de cette période. Philip-Michael Devos profita ainsi d'un cafouillage dans la défense locale pour réduire le score à la 41e minute. Dans l'enchaînement, ou presque, le top-scoring du HCA passa tout près de l'égalisation en ajustant un montant de la cage de Giovannini.

La suite fut serrée et tendue, avec des Chaux-de-Fonniers bien regroupés et solides. Ajoie tenta jusqu'au bout d'égaliser, mais Dominic Forget scella le score final dans la cage vide pour signer un joli triplé.



Auteur des trois réalisations chaux-de-fonnières, Dominic Forget aura été le grand artisan du succès du HCC. CHRISTIAN GALLEY

«Cela fait du bien de rentrer dans les play-off de cette façon», avait le top-scoring du HCC. «Ma série de buts avait été interrompue suite à un but annulé à Rapperswil sur un tir similaire à celui qui m'a permis de marquer notre premier but. J'espère que cela va relancer une nouvelle série.» Cette efficacité retrouvée est de bon augure pour la suite.

«Le plus important est notre victoire», reprenait «Doom». «Nous avons essayé de ne pas encaisser de but le plus longtemps possible et nous savions que ça ne serait pas facile. Ajoie est une équipe qui met beaucoup d'énergie dans son jeu et qui ne lâche jamais.» On l'a encore vérifié hier soir et il faut s'attendre

à ce que les Ajoulots fassent tout pour revenir dans cette série, vendredi à Porrentruy.

Le HCA hésitant

«Nous devons rester solidaires et solides chez eux», relevait Dominic Forget. «Nous devons aussi essayer de nous montrer encore plus dangereux devant leur cage.» Lors de ce premier acte, le HCC ne s'est pas créé beaucoup d'occasions, mais il a su marquer quand il le fallait et bien résister. Cela a suffi cette fois, mais il n'est pas dit que le HCA sera toujours aussi peu réaliste devant les buts.

«J'ai trouvé mes joueurs hésitants dès le début de la partie», reconnaissait Gary Sheehan, coach du HCA. «Le but à 5 contre 3 du HCC nous a fait mal et nous avons mis du temps à nous remettre. Nous avons parfois pris de mauvaises décisions. Il faudra se préparer pour le match de vendredi en essayant de corriger certains détails qui ont fait la différence ce soir.» Avec Devos et consorts, la méfiance est de mise.

VIDÉO

Retrouvez notre vidéo sur ce sujet
www.arcinfo.ch

LA CHAUX-DE-FONDS - AJOIE 3-1 (1-0 1-0 1-1)

Mélèzes: 3319 spectateurs.

Arbitres: Clément-Kämpfer, Jetzer-Kehrl.

Buts: 9e Forget (Leblanc, Meunier, à 5 contre 3) 1-0. 30e Forget (Neiningger, Zubler, à 5 contre 4) 2-0. 41e (40'16") Devos (V. Barbero, Barras) 2-1. 60e (59'54") Forget (Burkhalter, Meunier, dans la cage vide) 3-1.

Pénalités: 5 x 2' (Meunier, Burkhalter, Muller, Leblanc, Hostettler) contre La Chaux-de-Fonds; 5 x 2' (Tuffet, Descloux, Hazen, Ryser, Horansky) + 10' (Hazen) contre Ajoie.

La Chaux-de-Fonds: Giovannini; Jaquet, Zubler; Hostettler, L. Girardin; Blatter, Stämpfli; Erb, Vuilleumier; Leblanc, Burkhalter, Carbis, Merola, Meunier, Poudrier; Grezet, Forget (top-scoring), Neiningger; Wieser, Bonnet, Muller.

Ajoie: Descloux; Rouiller, Hauert; Büsser, Ryser; S. Barbero, Orlando; Pouilly; V. Barbero, Devos (top-scoring), Tuffet; Diem, Frossard, Hazen; Staiger, Kummer, Horansky; Mosimann, Mäder, Tuffet; Lüthi.

Notes: La Chaux-de-Fonds joue sans Vallerand, Hofmann ni Bozon (en surnombre) et Mondou (blessé); Ajoie sans Paupe, Ness, Casserini, G. Girardin (blessés), Leonelli ni Dupertuis (en surnombre) et Erard (avec Franches-Montagnes), mais avec Büsser, Diem et Staiger (licences B). Tir sur le poteau de Devos (42e). Temps-mort demandé par Ajoie (58'43"). Ajoie joue sans gardien de 58'43" à 58'57" et de 59'09" à 59'54". Dominic Forget et Philip-Michael Devos sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

PLAY-OFF LNB 1/4 DE FINALE			
HCC	1	0	HCA AJOIE
HC La Chaux-de-Fonds - HC Ajoie	Mardi 16 février à 20h00	3-1	
HC Ajoie - HC La Chaux-de-Fonds	Vendredi 19 février à 19h45	.-.-	
HC La Chaux-de-Fonds - HC Ajoie	Dimanche 21 février à 18h15	.-.-	
HC Ajoie - HC La Chaux-de-Fonds	Mardi 23 février à 20h00	.-.-	
Puis éventuellement:			
HC La Chaux-de-Fonds - HC Ajoie	Vendredi 26 février à 20h00	.-.-	
HC Ajoie - HC La Chaux-de-Fonds	Dimanche 28 février à 17h30	.-.-	
HC La Chaux-de-Fonds - HC Ajoie	Mardi 1er mars à 20h00	.-.-	

Belle ambiance de play-off aux Mélèzes

ANIMATIONS Pour ces play-off, le HCC réalise quelques animations. Le retour des pom-pom girls (photo Christian Galley) est apprécié et les 3319 spectateurs présents (seulement!) hier soir aux Mélèzes ont vécu une soirée animée. L'ambiance n'a pas manqué, même si la tension était palpable dans l'assistance. Il a fallu attendre le premier but chaux-de-fonnier pour voir le public s'enflammer.

LICENCES B Philipp Rytz n'a finalement pas rejoint le HCC pour le début de cette série. Ajoie aligne, par contre, ses trois renforts avec le défenseur Thomas Büsser (Winterthur), aussi convoité par le HCC, ainsi que les attaquants Ramon Diem (GCK Lions) et Anthony Staiger (Winterthur). Jolis coups!

PROLONGATIONS Gary Sheehan sera encore l'entraîneur du HCA la saison prochaine. Comme le Québécois l'a expliqué au «Quotidien jurassien», sa prolongation était



automatique en cas de qualification pour les play-off. Il en va de même pour le contrat de Victor Barbero, ex-attaquant du HCC. Stefan Mäder rejoindra, lui, Olten.

SÉCURITÉ Comme lors des précédents derbys cette saison, les forces de l'ordre

étaient présentes en nombre aux Mélèzes. Deux groupes d'intervention ont sécurisé l'accès au secteur visiteurs où plus de 500 fans ajoulots avaient pris place. Cela n'a pas empêché quelques excités de provoquer des échauffourées à la fin du match.

700 Comme le nombre de matches disputés par Florian Blatter (31 ans) en ligue nationale. Le défenseur du HCC, honoré hier soir, dispute sa 14e et dernière saison professionnelle. L'ex-joueur de Davos, Rapperswil et Lugano compile 79 points (17 buts, 62 assists). Chapeau!

TENTE Comme déjà indiqué, les supporters du HCC pourront suivre le deuxième match de cette série sur grand écran dans la nouvelle tente installée à l'extérieur de la patinoire (côté sud). L'entrée sera libre et il sera possible de manger une fondue avant le match, dès 18h30, en réservant auprès du club (032 910 22 55, office@hccnet.ch) au tarif de 30 fr. par personne.

JEUX OLYMPIQUES La délégation helvétique devrait récolter davantage de médailles à Rio qu'à Londres en 2012.

Un été de moisson pour les Suisses

A six mois des JO de Rio (5-21 août), la Suisse peut espérer une belle moisson. Bien supérieure en tout cas aux quatre podiums (2 titres, 2 médailles d'argent) de Londres en 2012. Tour d'horizon des principales chances suisses de médaille.

Swiss Olympic préfère pour l'instant ne pas annoncer d'objectif chiffré. Sinon que le but est de «faire mieux qu'à Londres». A l'époque, le chef de mission Gian Gilli avait exprimé de la déception. Certes, les titres de Nicola Spirig (triathlon) et Steve Guerdat (saut d'obstacles), ainsi que les médailles d'argent de Nino Schuster (VTT) et Roger Federer (tennis) ont réjoui les supporters. Mais globalement, ça a manqué de densité, avec seulement six places supplémentaires dans les huit premiers. Le nouveau chef de mission, l'ancien curler Ralph Stöckli, ne souhaite pas mettre une pression supplémentaire à l'approche de Rio en énonçant déjà des buts précis.

De toute façon, jauger la valeur sportive réelle d'un pays ou d'un athlète à l'aune des médailles uniquement serait réducteur, connaissant la grande disparité entre les sports. Une sixième place en finale du 100 m a-t-elle moins de valeur qu'une médaille dans une discipline de niche?

Steve Guerdat attendu

Dans les grandes lignes, la Suisse dispose de solides atouts. En aviron, le quatre poids léger sans barreur formé de Lucas Tramèr, Mario Gyr, Simon Niepmann et Simon Schürch est champion du monde en titre et peut légitimement nourrir des rêves dorés. Idem, même si sa discipline est plus aléatoire, pour l'épéiste Max Heinzer, chef de file d'une escouade d'escrimeurs qui a le droit aussi d'espérer une médaille par équipes.

En hippisme, Steve Guerdat, homme des grands rendez-vous, est attendu au top pour défendre sa couronne. L'équipe de Suisse de saut d'obstacles ne sera pas dépourvue d'arguments non plus. La mission s'annonce plus ardue, mais pas impossible, pour la gymnaste Giulia Stein-



Si Steve Guerdat (à gauche) a les armes pour défendre sa couronne, la mission s'annonce plus ardue pour Giulia Steingruber (saut, en haut à droite) et les autres. En dépit de formidables individualités, à l'image de Thabo Sefolosha (en bas), le sport collectif suisse sera quasi inexistant à Rio. KEYSTONE

gruber (saut), triple championne d'Europe, mais jamais encore médaillée au plan planétaire. En triathlon, la sportive suisse de l'année, Daniela Ryf, spécialiste de l'Ironman, sera absente. Mais le format olympique (quatre fois plus court), convient à merveille à Nicola Spirig, dont la détermination et le sens de la planification ne sont plus à démontrer.

En athlétisme, sport olympique No 1, les chances de la Suisse ne sont pas nulles. Il faudrait cependant un exploit majeur. Douze athlètes suisses – en plus du 4 x 100 m féminin – ont déjà réussi les minima (!). La confirmation de ceux-ci s'annonce pour la plupart d'entre eux comme une formalité. Selina Büchel, 4e des Mondiaux en salle sur 800 m en 2014, a démontré ces derniers mois posséder le format planétaire. Sur 400 m haies, le champion d'Europe Kariem Hussein a manqué la finale des Mondiaux 2015 à Pékin à cause d'une erreur sur le dernier obstacle, barré qu'il fut en demi-finale pour 0"05 par

EN CHIFFRES

4 Le nombre de médailles suisses lors des Jeux olympiques de Londres en 2012.

9 Au vu des performances actuelles des athlètes suisses, il est permis de penser que le bilan helvétique sera plus proche des 9 podiums de Sydney (2000) que des 4 de Londres

100 Swiss Olympic table sur plus de 100 athlètes sélectionnés. La liste définitive sera dévoilée le 19 juillet.

le futur champion du monde (le Kényan Nicholas Bett). Il ne leur est pas interdit de rêver.

Autre sport olympique majeur, la natation, en Suisse, manque d'étoiles, actuellement, pour viser les premiers rôles, mais est prêt à envoyer cinq ou six représentants, plus un duo en natation synchronisée et un(e) spécialiste de plongeon.

Evidemment, le tennis devrait faire la différence à l'heure du bilan



chiffré. Roger Federer et Stan Wawrinka seront logiquement des candidats au titre en simple. Pour les doubles et le double mixte, la seule paire officiellement connue est l'association Federer-Martina Hingis, plus que redoutable sur le papier. Hingis, vu son appétit, peut viser le sommet en double aussi, vingt ans après sa première participation olympique à Atlanta. En songeant aussi à Belinda Bencic et Timea Bacsinszky, il n'est pas imprudent de miser sur deux, trois ou même quatre médailles suisses en tennis.

Orphelins de Cancellara

Fabian Cancellara ayant annoncé son renoncement, le cyclisme vivra surtout des espoirs sur piste et en VTT. La jeune équipe de poursuite par équipes, emmenée par l'étrillonneur Stefan Küng, lorgnera le podium. Et le vététiste Grison Nino Schurter briguera clairement l'or.

Dans les sports collectifs en revanche (plus de quatre athlètes), la Suisse reste à la traîne, en dépit des formidables individualités

que sont les basketteurs Thabo Sefolosha ou Clint Capela. Elle peut espérer participer au tournoi de football féminin (qualification le mois prochain aux Pays-Bas). Mais il sera dur de briller au Brésil.

En beachvolley, l'âge d'or est révolu, mais une belle reconstruction se fait et un exploit reste envisageable, côté féminin surtout. Dans les arts martiaux et les sports de combat, les Suisses seront soit absents (taekwondo, boxe), soit au mieux outsiders (judo). La voile (avec notamment le duo Nathalie Brugger-Matias Bühler dans la nouvelle discipline mixte du Nacra17) peut surprendre.

D'expérience, il faut compter au minimum trois espoirs de médaille pour en concrétiser une. Quoi qu'il en soit, en l'état actuel, il est permis de penser que le bilan helvétique à Rio sera plus proche des 9 podiums de Sydney (en 2000) ou des 7 de Pékin (en 2008) que des 4 de Londres.

Swiss Olympic table sur plus de 100 sélectionnés. La liste définitive des athlètes retenus sera dévoilée le 19 juillet. **ATS**

FOOTBALL

Sepp Blatter devant les juges

Après Michel Platini lundi, c'était au tour de Joseph Blatter de se présenter, hier, devant la commission de recours de la Fédération internationale. Le président démissionnaire de la Fifa a, tout comme le Français, contesté sa suspension de huit ans de toutes fonctions dans le football. **ATS**

Taulant Khaka sous enquête

La Swiss Football League (SFL) a ouvert une enquête contre le joueur de Bâle Taulant Khaka. Le milieu de terrain est sur la sellette après s'en être pris au défenseur de GC Moritz Bauer à la 31e minute du match gagné 4-0 à Zurich contre GC, dimanche en Super League. Alors que Bauer gisait au sol après une faute du Bâlois Marc Janko, T. Khaka l'a tiré par les cheveux et l'a «enguirlandé». **ATS**

Le jet de Neymar bloqué par la justice

Neymar continue d'avoir des ennuis avec la justice de son pays. La cour fédérale de Sao Paulo a en effet bloqué plusieurs biens du joueur brésilien de Barcelone, pour une valeur totale de 50 millions de dollars. Les biens englobent notamment un yacht, un jet et des propriétés immobilières. La saisie est liée à une procédure pour des soupçons de fraude fiscale ouverte contre l'international brésilien. Neymar est accusé d'avoir omis de payer 15 millions de dollars d'impôts entre 2011 et 2013. **ATS**

ATHLÉTISME

Les athlètes russes devront signer

Tous les athlètes russes devront signer un engagement contre le dopage pour participer aux Championnats nationaux en salle à Moscou du 23 au 25 février, a indiqué, hier, le secrétaire général de la Fédération russe (Araf), Mikhail Boutov. Début novembre, une commission d'enquête indépendante mandatée par l'Agence mondiale antidopage (AMA) a publié un rapport mettant en lumière un dopage organisé dans l'athlétisme russe. **ATS**

TENNIS

Bencic éliminée d'entrée à Dubaï

Belinda Bencic (WTA 9) n'a pas été éliminée comme il se doit son entrée dans le top-10. La Saint-Galloise s'est inclinée au premier tour du tournoi de Dubaï contre Jelena Jankovic (WTA 20) 6-4 5-7 4-6. **ATS**

HORNUSS

Une première épreuve alpine

Le hornuss vivra le 20 février une première. Une version alpine et hivernale du sport folklorique helvétique sera tentée sur un lac gelé et enneigé perché à 2200 mètres d'altitude au-dessus de Loèche-les-Bains. Ils seront 40 athlètes – des ligues nationales A et B – à tenter de s'emparer du titre de champion d'hiver. **ATS**

FOOTBALL

Procédure ouverte contre le FC Bienne

Dénoncé par Marc Juillerat, le préposé aux licences de la Swiss Football League (SFL), le FC Bienne a désormais la commission de discipline de ladite SFL sur le dos. Celle-ci va être amenée ces prochains jours à se pencher sur les manquements présumés du club biennois au règlement des licences. «Nous avons constaté une différence entre la confirmation des salaires et les versements effectués», a indiqué Juillerat. En outre, le FC Bienne n'aurait pas satisfait à une autre charge de la licence ayant trait à son devoir d'information trimestriel. La commission de discipline va maintenant auditionner les dirigeants biennois, puis prononcer une éventuelle sanction, qui peut aller de la simple amende à une déduction de points. **ECH**

SKI ALPIN Aux Jeux olympiques de la jeunesse, la Neuchâteloise s'est imposée en géant.

Mélanie Meillard décroche la médaille d'or

Elle l'avait promis, elle l'a fait. Mélanie Meillard (17 ans) est devenue championne olympique de la jeunesse à Lillehammer. La skieuse d'Héremence s'est emparée, hier, du plus beau des métaux lors du géant. Sur la piste d'Hafjell, la Neuchâteloise a devancé l'Allemande Katrin Hirtl-Stangassinger de six petits centièmes. «Le parcours était vraiment difficile. Je n'ai pas réussi à réaliser deux manches parfaites et j'ai notamment fait une grosse faute sur le deuxième tracé. Sur le coup, je pensais que la victoire allait s'échapper. Puis j'ai vu que j'étais première. C'était absolument génial», concédait la championne, jointe par téléphone.

Une deuxième médaille

En Norvège, l'Hérensarde a cueilli sa deuxième médaille après avoir conquis l'argent du combiné alpin dimanche. «Cette médaille était déjà superbe. Mais comme en super-G où j'ai terminé 4e, j'aurais pu faire mieux, voire



Mélanie Meillard sera a grande favorite, demain, du slalom, dernière épreuve individuelle de ski des JOJ. KEYSTONE

gagner. J'ai été coupable d'une énorme faute sur une bosse. C'était un peu frustrant», expliquait le jeune talent du ski suisse qui ne jure que par l'or.

Lors des deux premières compétitions, sa principale rivale se nommait Aline Danieth. Sa compatriote et «meilleure ennemie» l'a privé du bronze en super-G et de l'or en combiné pour une poignée de centièmes. «Nous nous entendons très bien et il existe une saine rivalité entre nous. Nous pouvons compter l'une sur l'autre pour nous surpasser. Mais en géant, je ne pouvais pas la laisser me devancer une troisième fois (réf: Danieth a terminé 3e du géant à 0"67)», rigolait la Neuchâteloise, qui n'a pas eu le temps de fêter son titre.

Demain, elle sera la grande favorite du slalom, dernière épreuve individuelle de ski des JOJ. «Je sais que j'ai la capacité pour aller chercher une nouvelle médaille d'or. Mais il y a toujours Aline», se méfie Mélanie Meillard. La petite sœur de Loïc participera encore au Team Event samedi, avec la ferme volonté de rentrer en Suisse avec quatre breloques. **ITA**

AVIS MORTUAIRES

La seule richesse que l'on emporte avec soi,
C'est tout ce que l'on a donné.
Avec une grande générosité et simplicité,
Tu nous as aimés.

Jean-Maurice DUCOMMUN

Il est resté debout, cultivant fierté et droiture face aux aléas de la vie
83 ans durant, mais a dû céder sous les assauts répétés d'une maladie
sournoise qui ne lui a laissé aucun répit au cours de ses 18 derniers mois.
Il nous a quitté au soir de ce lundi 15 février entouré de l'amour des siens.

Sont dans la peine:

- Son épouse chérie Doris Ducommun à Peseux
Ses enfants Jean-Patrick Ducommun et sa compagne Gislène Zurcher à Cortaillod
Valérie Ducommun à Colombier
Ses petits-enfants Jennifer Ducommun et son compagnon Julien à Kerzers
Jolan Ducommun et son amie Jessica à Cortaillod
Elodie Ducommun à La Chaux-de-Fonds
Sa sœur Nicole Ducommun à Peseux
Son frère Jacques Ducommun et sa compagne Josette Sprunger à Neuchâtel
Ses neveux Christian Ducommun à La Tène
Pascal Ducommun à Peseux

ainsi que les familles Ducommun, Facchinetti, Favre, Michoud, Moine,
ses nombreux amis et connaissances.

Jean-Maurice repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Peseux,
le vendredi 19 février à 14 heures, soit 2 ans jour pour jour
après avoir pris congé de son fils Didier.

Un merci tout particulier à la Doctoresse Achtari et aux professionnels
de santé du service de médecine 2 du HNE Pourtalès.

Domicile de la famille: Doris Ducommun
Rue Ernest-Roulet 5, 2034 Peseux

Prenez donc garde de vous conduire avec circonspection,
non comme des insensés mais comme des sages
Éphésiens 5:15

- Claudine Vulliet née Bourquin, à Bôle;
Jacques-André et Fabienne Vulliet, à Bernex;
Laurent et Marie-France Vulliet, à Lausanne;
Blaise Vulliet, à Bôle;
Jean-Pierre et Carmen Vulliet, à Enges et Trujillo (Pérou), et leur fils;
Yann et Abigail Vulliet, à Grand-Lancy, et leurs enfants;
Julien Vulliet et Barbara Stendardo, à Bellevue, et leurs enfants;
Romain Vulliet, à Lausanne;
Julie Vulliet et Michael Schaer, à Bâle;
Quentin Vulliet et Ceylan Kaplan, à Cernier;
Lorin Vulliet, à Fontainemelon;
Mégane et Gilles Lambercier-Vulliet, à Boudevilliers, et leur fils;
Viviane Bovet et Bernard Mosqueira, à Cormondrèche;
Nicole et Laurent Grosjean-Bovet, à Areuse, et leurs enfants;
Marcel et Agnès Bourquin, à Neuchâtel, et leurs enfants;
Francine Ombelli Lazarev à Neuchâtel, ses enfants,
et son ami Vladimir Leduc Derkatch;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
André VULLIET

leur cher époux, père, frère, grand-père et arrière-grand-père, oncle,
parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 11 février 2016
dans sa 89e année.

Selon les désirs d'André, le service funèbre a eu lieu dans l'intimité
de la famille, suivi de l'inhumation au cimetière de Bôle.

Un grand merci à la direction et au personnel de la Résidence La Source
à Bôle et au Dr Pierre-André Maître pour leur soutien, accompagnement
et gentillesse.

En sa mémoire, merci de penser à la fondation Le Camp de Vaumarcus,
CCP 25-13999-0, mention «deuil André Vulliet».

Domicile de la famille: Blaise Vulliet, Comte-de-Wemyss 30, 2014 Bôle

Recherchez le bien et non le mal,
afin que vous viviez.

Amos 5:14
028-779896



Les autorités communales de La Brévine
et le personnel communal

ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Heinrich NYDEGGER

papa de Mme Vreni Bühler, employée à l'administration communale

Les obsèques se dérouleront le vendredi 19 février 2016 à 13h30
à l'église de Rüscheegg.

132-280488

AVIS MORTUAIRES



Sa fille Anne Bossi, à 1110 Morges, Grand-Rue 29
Sa sœur Gabrielle Prébandier-Bossi, ses enfants et petits-enfants,
à Colombier
ainsi que les familles, alliées parentes et amies ont le chagrin d'annoncer
le décès de notre cher

Monsieur
Rolando BOSSI

qui s'est endormi paisiblement dans sa 81e année.
2017 Boudry
La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

028-779876

Ne crois pas au cimetière
Il faut aimer avant
Il faut nous aimer sur terre
Il faut nous aimer vivant
Ta poussière et ma poussière
seront les jouets du vent.

Ses filles: Maria-Vittoria Corvelli, ses enfants et petits-enfants
Antonella et Mohamed Lafi, ses enfants et petits-enfants
Luciana Iacovelli et Bernard Médico, leurs enfants
Sa sœur: Maria et Djamel Serbouh-Candeloro
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part
du décès de

Madame
Lucia IACOVELLI
née Candeloro

qui nous a quittés dans sa 78e année.

Saint-Imier, le 15 février 2016

Adresse de la famille: Antonella Lafi
Numa-Droz 91
2300 La Chaux-de-Fonds

La cérémonie d'adieu aura lieu jeudi 18 février à 14h00
en l'Eglise Catholique Romaine de Saint-Imier.

Notre maman repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres
Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La vie ne t'a pas épargnée...
Sous ta carapace se cachait une grande
tendresse que tu ne pouvais exprimer.
A jamais dans nos cœurs.

Les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part
du décès de

Madame
Rolande MATHEZ
née Amstutz

enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 72 ans.

2518 Nods, le 15 février 2016
(Rue du Chasseral 23)

Un moment de recueillement aura lieu dans la plus stricte intimité
de la famille selon son désir.

028-779875

En souvenir de
Monsieur
Philippe FAVRE
2015 - 2016

Un an que ton sourire, ta gentillesse, ton optimiste nous manquent.
Tu as laissé trop de place. Tu resteras à jamais dans nos cœurs.

Angela et familles, Samuel, Valentin, Ariane, Michel, Jeanine,
Pierrot, Marguerite et famille

028-779891



Dieu est Amour

Le chemin de la vie, tu l'as parcouru avec courage et volonté.
Notre chère Lydie est retournée dans la maison du Père

Madame
Lydie SCHWAB-OBERSON
1921 - 2016

Elle s'est éteinte dans sa 95e année le 13 février 2016 à Lausanne,
où son ensevelissement aura lieu le 19 février 2016.

R.I.P.

028-779877

A5 À CORNAUX

Véhicule contre glissière:
appel aux témoins

Hier vers 16h05, un véhicule de livraison,
conduit par un habitant de Bienne
de 38 ans, circulait sur la voie de gauche
de l'autoroute A5 en direction de Bienne.
A la hauteur de Cornaux, vers la Juracime,
une voiture de type Volvo break, de
couleur gris claire, se serait subitement
rabattu devant lui. Surpris, il freina puis
heurta la glissière de sécurité pour ensuite
s'immobiliser plus loin sur la voie de
gauche. Les témoins de cet accident sont
priés de prendre contact avec la police
neuchâteloise, tél. 032 889 90 00. COMM

ÉTAT CIVIL

Neuchâtel

Naissances. - 04.02. Tazi Kabeya, Joël, fils
de Kabeya, Victor et de Tazi, Ester
Diamonica. 08.02. Osmanovic, Adina, fille
de Osmanovic, Sanel et de Osmanovic,
Mersida. 09.02. Tripet, Noé Raphaël, fils de
Tripet, David et de Paillard, Aude
Emmanuelle; Spycher, Emy Rose, fille de
Lourenço de Sousa, Micael Cristiano et de
Spycher, Alexandra; Richard, Lucie et Lyne,
filles de Richard, Luc et de Mariuzzo
Richard, Sara. 10.02. Silvestrini, Milo, fils de
Silvestrini, Patrick Charles et de Silvestrini,
Valeria; Vuilleumier, Élise, fille de
Vuilleumier, Joël et de Vuilleumier,
Joëlle; Dettwiler, Kiara, fille de Dettwiler,
Ulric Ando et de Dettwiler, Aurore Nathalie;
Guerrero Rodriguez, Tamya Zélie, fille de
Guerrero Rodriguez, Orestes et de Guerrero
Rodriguez, Camille Julia. 11.02. Schär, Aaron
Pierre-Alain, fils de Schär, Etienne Roger et
de Schär, Melania; Zymberi, Albert, fils de
Zymberi, Valon et de Kastrati Zymberi,
Dafina; Jakob, Léon, fils de Jakob, Bastien
et de Corboz, Adeline. 12.02. Christen,
Romain, fils de Christen, Julien et de
Christen, Lise Ursule; Kahsay, Arsiema, fille
de Kahsay, Bereket et de Yosief, Aster.

SOCIÉTÉS LOCALES

LE LOCLE

Club alpin suisse

Samedi 20 février, Aiguille du Pissoir;
Olivier Duvanel, 076 557 22 25.

Samedi 20 et dimanche 21 février,
gardiennage au Fiottet: Alain Perret;
à Roche-Claire: au gré des clubistes.

Echo de l'Union
& Union Chorale

Répétitions le lundi, 20h, à la Maison de
Paroisse, rue des Envers 34, 2400 Le Locle.
Ne pas oublier de réserver le mercredi
24 février à 18h30, restaurant Au Cafignon,
Croix-Fédérale 35, La Chaux-de-Fonds,
parking piscine des Arêtes, cérémonie
de commémoration du 1er mars 2016,
Cerle du Sapin.

Le mot caché

Solution

Le mot caché à former de la grille
avec les lettres inutilisées est:

TRAVAILLER

Délai: jusqu'à 19 heures

Remise des textes

jusqu'à 17 heures
du lundi au vendredi
PUBLICITAS
tél. 058 680 97 60
fax 058 680 97 71

dès 17 heures,
week-end et jours fériés
L'IMPARTIAL
tél. 032 910 20 00
fax 032 723 53 79
e-mail:
carnet@limpartial.ch



AIR DU TEMPS
PIERRE-YVES THEURILLAT

Au voleur, au voleur!

Au lendemain d'un concert à Paris avec le groupe de rock dont je faisais partie, j'avais décidé de rester dans la capitale un jour et une nuit de plus, sans réservation d'hôtel préalable, histoire de frayer avec un pote français.

Nous nous retrouvons dans le 1er arrondissement, dans un bar afro-cubain. Bonne musique, chaude ambiance déjà, vers 19h. L'ami, après quelques verres ensemble, poursuit sa route et me laisse avec une connaissance faite sur place. Le black rencontré, très sympa, m'emmène sur la terrasse, où nous discutons. De retour dans le bar, il manque quelque chose. Ma veste n'est plus à sa place. Disparue. Mince! Non! On m'a

volé! Tout dedans: argent, passeport, billet de train retour, notes personnelles, me voilà en chemise blanche au milieu de la place environnante, les bras levés vers le ciel, alors que minuit est passé. Le pote me dépanne de 50 francs français et me laisse à mon sort.

Purée... Bon, que faire? Se rendre chez les flics? J'arrive dans un poste de police où l'on me dit qu'il faudra rejoindre un autre poste pour déclarer le vol, le lendemain. J'insiste, pour me faire accueillir par la police, disant que je n'ai nulle part où aller. L'agent me regarde et me dit: «Et pour le réveil, ce sera quoi, vous préférez café ou chocolat?»

Réveil sur le mitard, entre une pro et un clochard. ◉

LA PHOTO DU JOUR

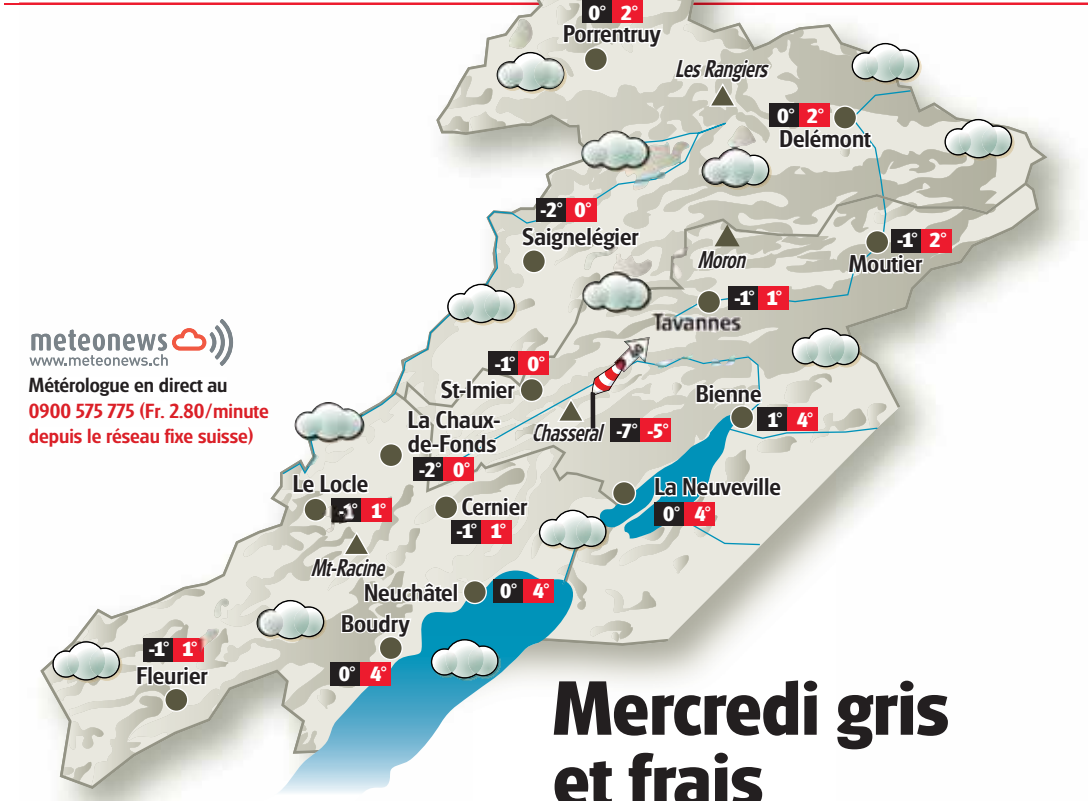
Flanqué de ses compagnons, Franco Vitali se prépare à quitter cette pâture d'Eschenbach (SG). KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **7h34**
Coucher **18h00**

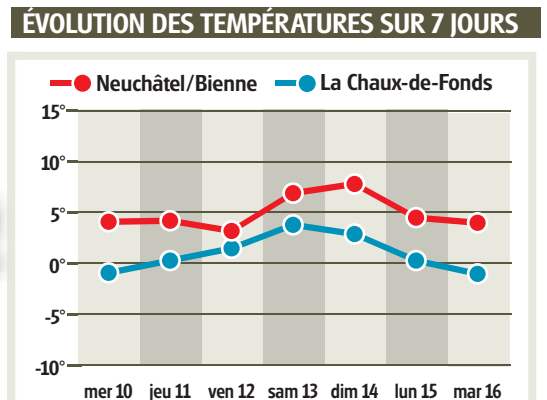
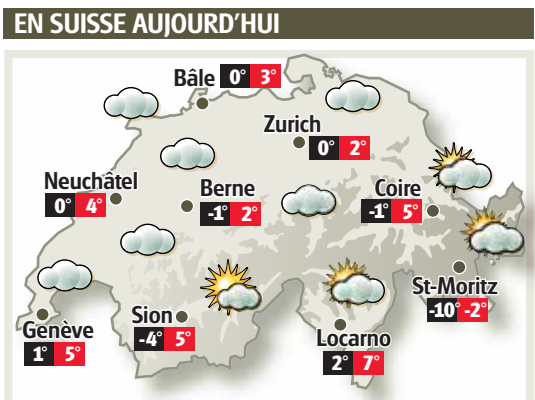
Lever **13h08**
Coucher **3h25**



Mercredi gris et frais

La bise a cessé mais le stratus passera toute la journée en notre compagnie. L'amplitude thermique s'annonce ainsi peu prononcée, de 4 degrés au bord des lacs et 2 degrés en altitude. Pour voir quelques rayons de soleil il faudra attendre demain jeudi. Une dégradation interviendra la nuit suivante avec de la neige d'abord à basse altitude puis au-dessus de 800 mètres. Week-end plus doux.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	7°	Variable 1 Bf	429.22 m
Bienne	6°	Variable 1 Bf	429.04 m
Niveau du lac des Brenets: 752.10 m			



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

Jour	Température (à 1000m)	Fiabilité
JEUDI 18	0° 6° / -4° 1°	8/10
VENDREDI 19	2° 5° / -1° 1°	8/10
SAMEDI 20	2° 7° / -1° 3°	7/10
DIMANCHE 21	5° 12° / 2° 8°	6/10

TEMPÉRATURES RÉGIONALES

BÉVILARD	-1° 1°
BRÉVINE (LA)	-3° 0°
BRENETS (LES)	-1° 1°
COURT	0° 2°
COURTELARY	-1° 0°
COUVET	-1° 1°
CREUX-DU-VAN	-6° -4°
DOMBRESSON	-1° 1°
ESTAVAYER-LE-LAC	0° 4°
GRANGES	0° 3°
LANDERON (LE)	1° 4°
MONT RACINE	-6° -4°
NOIRMONT (LE)	-2° 0°
PONTS-DE-MARTEL (LES)	-3° 0°
RANGIERS (LES)	-2° 0°
SAINT-AUBIN	0° 4°
SAINTE-CROIX	-5° -3°
SAINT-URSANNE	0° 2°
SONCEBOZ	-1° 1°
TRAMELAN	-1° 0°
VERRIÈRES (LES)	-5° -3°
VUE-DES-ALPES	-5° -3°
YVERDON	0° 4°

DANS LE MONDE AUJOURD'HUI

ATHÈNES	en partie ensoleillé	19°
BANGKOK	bien ensoleillé	36°
BARCELONE	beau temps	11°
BERLIN	averses éparses	4°
BRUXELLES	bien ensoleillé	4°
LE CAIRE	bien ensoleillé	31°
LONDRES	averses modérées	7°
LOS ANGELES	en partie ensoleillé	20°
MONTRÉAL	en partie ensoleillé	-2°
MOSCOU	en partie ensoleillé	-2°
NEW YORK	assez ensoleillé	5°
PARIS	belles éclaircies	4°
RIO DE J.	soleil, orage possible	29°
ROME	nuageux	15°
TOKYO	bien ensoleillé	12°

SUDOKU

N° 1481

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

1	5	4	2	9	8	3	6	7
3	7	2	4	1	6	8	9	5
9	8	6	3	5	7	2	1	4
5	9	3	7	8	2	1	4	6
8	4	7	1	6	3	9	5	2
2	6	1	9	4	5	7	3	8
4	3	5	8	2	9	6	7	1
7	1	8	6	3	4	5	2	9
6	2	9	5	7	1	4	8	3

Solution de la grille précédente n° 1480

Difficulté 1/4

	3	8	2		7		5	9
9		6	1		8	7	4	
7		5			4			6
		1				9		2
		9				3		
2		4				8		
6			9			5		7
	8	7	6		3	4		1
1	9		4		5	6	2	

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

